

PROCÈS-VERBAL

Séance plénière d'ouverture

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

OUVERTURE DE LA SÉANCE – Le dimanche 5 juin 2016

16 h 42 : La présidente nationale, Bilan Arte, ouvre la séance.

1. APPEL NOMINAL

Section 36	Grenfell Campus Student Union	Présente
Section 45	Marine Institute Students' Union	Présente
Section 100	Graduate Students' Union of the Memorial University of Newfoundland	Présente
Section 35	Memorial University of Newfoundland Students' Union	Présente
Section 46	College of the North Atlantic Students' Union	Présente
Section 95	Cape Breton University Students' Union	Absente
Section 11	King's Students' Union	Présente
Section 34	Mount Saint Vincent University Students' Union	Présente
Section 7	Student Union of NSCAD University	Présente
Section 69	Association générale des étudiants de l'Université Sainte-Anne	Présente
Section 63	Holland College Student Union	Absente
Section 70	University of Prince Edward Island Graduate Student Association	Présente
Section 31	University of Prince Edward Island Student Union	Absente
Section 67	University of New Brunswick Graduate Students Association	Présente
Section 82	Algoma University Students' Union	Présente
Section 112	Association générale des étudiantes et étudiants du Collège Boréal	Absente
Section 102	Brock University Graduate Students' Association	Présente
Section 78	Carleton University Graduate Students' Association	Présente
Section 1	Carleton University Students' Association	Absente
Section 107	Association étudiante de La Cité collégiale	Absente
Section 92	Student Association of George Brown College	Présente
Section 93	Association étudiante du Collège Glendon	Absente
Section 93	Association des étudiants du Collège Glendon	Absente
Section 54	University of Guelph Central Student Association	Présente
Section 62	University of Guelph Graduate Students' Association	Absente
Section 32	Lakehead University Student Union	Présente
Section 111	Laurentian Student Union	Présente
Section 30	Association générale des étudiant(e)s de l'Université Laurentienne	Absente
Section 110	Association des étudiantes et étudiants aux études supérieures de l'Université Laurentienne	Présente
Section 88	Association des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne	Absente Présente
Section 104	Association des étudiantes et étudiants adultes et à temps partiel de la Laurentienne	Absente
Section 39	Graduate Student Association of McMaster University	Absente
Section 20	Nipissing University Student Union	Présente
Section 25	Ontario College of Art and Design Students' Union	Absente
Section 41	Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa	Présente
Section 94	University of Ottawa Graduate Students' Association/ Association des étudiant(e)s diplômé(e)s de l'Université d'Ottawa	Présente
Section 27	Queen's University Society of Graduate and	

PAGE 2 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

	Professional Students	Présente
Section 24	Ryerson Students' Union	Présente
Section 105	Continuing Education Students' Association of Ryerson	Présente
Section 85	Association étudiante de l'Université Saint-Paul	Présente
Section 99	Scarborough Campus Students' Union	Présente
Section 19	University of Toronto Graduate Students' Union	Présente
Section 97	Association of Part-Time Undergraduate Students of the University of Toronto	Présente
Section 98	University of Toronto Students' Union	Présente
Section 109	University of Toronto Mississauga Students' Union	Présente
Section 71	Trent Central Student Association	Présente
Section 47	University of Western Ontario Society of Graduate Students	Absente
Section 56	Wilfrid Laurier University Graduate Students' Association	Absente
Section 48	University of Windsor Graduate Students' Society	Présente
Section 106	University of Windsor Organisation of Part-time University Students	Présente
Section 49	University of Windsor Students' Alliance	Présente
Section 68	York Federation of Students	Présente
Section 84	York University Graduate Students' Association	Présente
Section 37	Brandon University Students' Union	Présente
Section 96	University of Manitoba Graduate Students' Association	Absente
Section 103	University of Manitoba Students' Union	Présente
Section 38	Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface	Présente
Section 8	University of Winnipeg Students' Association	Présente
Section 90	First Nations University of Canada Students' Association	Présente
Section 9	University of Regina Students' Union	Présente
Section 101	University of Saskatchewan Graduate Students' Association	Présente
Section 17	University of Saskatchewan Students' Union	Absente
Section 42	Alberta College of Art and Design Students' Association	Absente
Section 21	Graduate Students' Association of the University of Calgary	Absente
Section 3	University of British Columbia Students' Union Okanagan	Présente
Section 73	Students' Union of Vancouver Community College	Absente
Section 75	Camosun College Student Society	Présente
Section 18	Douglas Students' Union	Présente
Section 33	Emily Carr Students' Union	Présente
Section 26	Kwantlen Student Association	Absente
Section 61	Vancouver Island University Students' Union	Présente
Section 13	College of New Caledonia Students' Union	Présente
Section 72	North Island Students' Union	Absente
Section 66	Northwest Community College Students' Union	Présente
Section 53	Okanagan College Students' Union	Présente
Section 86	College of the Rockies Students' Union	Absente
Section 4	Okanagan College Students' Union	Présente
Section 15	Thompson Rivers University Students' Union	Absente

Arte déclare que le quorum est atteint.

Arte note que des observatrices et observateurs de Dalhousie Students' Union et de Dalhousie Association of Graduate Students ont été invités à l'Assemblée.

2016/06:001 **MOTION**
Section 11/Section 32

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – Page 3

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Il est résolu d'accorder aux déléguées et délégués de Dalhousie Students' Union et de Dalhousie Association of Graduate Students un droit de parole pendant la durée de l'assemblée.

ADOPTÉE

2. AVIS DE PROCURATION

Arte explique que les Règlements de la Fédération permettent aux membres votants qui ne peuvent participer à toute l'assemblée générale ou à une partie de celle-ci de désigner un autre membre pour voter en son nom durant son absence.

Aucun avis de procuration n'a été reçu pour la présente assemblée générale.

3. RATIFICATION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

2016/06:002 MOTION

Section 37/Section 97

Il est résolu que la présidente nationale, Bilan Arte, soit ratifiée à titre de présidente d'assemblée.

ADOPTÉE

4. MOT DE BIENVENUE, PRÉSENTATIONS ET CONFÉRENCIÈRE INVITÉE

Arte donne le mot de bienvenue et introduit la conférencière invitée, Malia Bouattia, présidente élue du National Union of Students (UK).

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DES SÉANCES PLÉNIÈRES

2016/06:003 MOTION

Section 99/Section 110

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour des séances plénières d'ouverture et de clôture de la 69e Assemblée générale semestrielle nationale de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services).

ADOPTÉE

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

2016/06:004 MOTION

Section 109/Section 7

Il est résolu d'adopter le programme de la 69e Assemblée générale semestrielle nationale de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services).

ADOPTÉE

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

2016/06:005 MOTION

Section 71/Section 105

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 34e Assemblée générale annuelle nationale de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services).

ADOPTÉE

8. SURVOL DES PROCÉDURES

a. Règles de procédure des réunions et des séances plénières

PAGE 4 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

On explique brièvement les règles de procédure du Robert's Rules of Order, soit le recueil des conventions qui est utilisé pour diriger les assemblées plénières et les réunions des sous-comités pléniers et des caucus, et toutes autres règles de procédure qui ont été établies par résolution permanente.

b. Procédures de prévention de harcèlement à l'Assemblée générale

Quinn Blue et Jessica Thyriar, conseillères en matière d'harcèlement, font une brève présentation sur la politique et les procédures de la Fédération, telles que décrites dans le cahier des politiques, en ce qui concerne l'harcèlement. Elles encouragent les déléguées et délégués à prendre connaissance de la politique à ce sujet et d'être conscients des effets que leur comportement pourrait avoir sur les autres.

c. Présentation de l'agente ou l'agent des relations de travail de la Fédération

La trésorière nationale, Anna Dubinski, qui remplit également les fonctions d'agente des relations du travail, a fait une courte présentation sur la convention collective de la Fédération avec le personnel en ce qui a trait aux droits et responsabilités des employées et employés lors des assemblées générales nationales. Elle souligne que le personnel de la Fédération a le droit d'assister et de participer à toutes les réunions de l'employeur à l'exception de celles où des points concernant les mesures disciplinaires, les licenciements et les négociations sont à l'ordre du jour. Elle dit que vu leur expérience au sein de la fédération, les employées et employés sont souvent les mieux placés pour fournir le contexte de divers dossiers que les déléguées et délégués sont appelés à examiner au cours de l'assemblée.

9. MODIFICATIONS AUX FORMES D'ADHÉSION

2016/06:006

MOTION

Section 98/Section 104

Il est résolu d'accepter les résultats du référendum sur le retrait de l'accréditation de la section 107.

ADOPTÉE

10. PRÉPARATION POUR LES ÉLECTIONS

Arte a annoncé que l'Exécutif national a formé un comité de mises en candidature et a invité la représentante du comité, Freyelle Mehari, à présenter un survol du programme et des procédures des élections. Mehari a annoncé que les postes suivants sont à élire à cette assemblée générale : représentante ou représentant des Collèges et Instituts, représentante ou représentant des étudiantes et étudiants handicapés, représentante ou représentant des étudiantes et étudiants racialisés, représentante ou représentant des femmes, représentante et représentant des étudiantes et étudiants francophones, présidente ou président de la Saskatchewan, représentante ou représentant à l'Exécutif national de la Saskatchewan, trésorière ou trésorier de la Saskatchewan et deux (2) membres du Comité d'appel.

11. ADOPTION DES ORDRES DU JOUR DES SOUS-COMITÉS ET DU FORUM PLÉNIERS

Arte a expliqué que, conformément à la section 1 de la Résolution permanente 1, les sous-comités et le forum pléniers suivants ont été constitués automatiquement :

- Comité du budget;
- Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement
- Comité du développement organisationnel et des services; et
- Comité de révision et d'élaboration des politiques.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – Page 5

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

- 2016/06:007 MOTION**
Section 35/Section 78
- Il est résolu d'adopter les ordres du jour des sous-comités, du forum, des groupes modulaires et des caucus, tels que présentés.
- ADOPTÉE**
- 12. ÉTUDE DES MOTIONS PRÉSENTÉES EN BONNE ET DUE FORME AVEC AVIS**
- a. Nouvelles motions dûment présentées avec préavis**
- 2016/06:008 MOTION**
Section 105/Section 41
- Attendu que la Fédération vise à être une organisation d'anti-oppression;
Attendu que l'islamophobie est ancrée dans la xénophobie et le racisme;
Attendu que plusieurs projets de loi, dont C-24, C-51 et S-7, ciblent expressément les Musulmanes et Musulmans;
Attendu que les femmes musulmanes qui portent le hijab ou le niqab ont été expressément ciblées durant l'élection fédérale de 2015;
Attendu que les Musulmanes et Musulmans originaires d'autres groupes marginalisés sont disproportionnellement victimes de harcèlement et de discrimination; par conséquent,
Il est résolu d'élaborer une campagne nationale de lutte à l'islamophobie;
Il est de plus résolu que cette campagne adopte une approche multidimensionnelle qui tient compte de différentes identités marginalisées;
Il est de plus résolu que la Fédération collabore avec des groupes communautaires et d'autres provinces ayant élaboré des campagnes de lutte au racisme et à l'islamophobie.
- 2016/06:009 MOTION DE RENVOI**
Section 41/Section 49
- Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:008 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.
- ADOPTÉE**
- 2016/06:008 RENVOYÉE**
- 2016/06:010 MOTION**
Section 105/Section 41
- Attendu que la formation et le perfectionnement sont importants pour bâtir un mouvement étudiant solide; et
Attendu que la Fédération a une longue histoire dans la création d'espaces de formation et de perfectionnement pour les étudiantes et étudiants; et
Attendu qu'un engagement à l'égard de l'élargissement de l'offre de formation et de perfectionnement des compétences aura pour effet de soutenir l'avancement des objectifs de la Fédération en matière de campagnes et de services; et
Attendu que de tels ateliers pourraient être offerts en ligne afin de compléter et de renforcer des ateliers déjà offerts par la Fédération, comme les symposiums de perfectionnement des compétences; par conséquent,
Il est résolu que la Fédération organise divers ateliers de renforcement des compétences qui seront proposés gratuitement aux membres.
- 2016/06:010 MOTION DE RENVOI**
Section 41/Section 49

PAGE 6 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:010 au Comité du développement organisationnel et des services aux fins d'examen et d'étude.

ADOPTÉE

2016/06:010

RENOYÉE

2016/06:012

MOTION

Section 101/Section 41

Attendu que plusieurs programmes d'immigration provinciaux et fédéraux axés sur les étudiantes et étudiants étrangers ainsi que les diplômées et diplômés récents ont été abandonnés au cours des dernières années; et

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers présentent un potentiel élevé d'intégration harmonieuse et sans coût additionnel pour le gouvernement dans la société canadienne; et

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers représentent quelque 11 pour cent de la population étudiante postsecondaire au Canada et que certains établissements accueillent jusqu'à 40 pour cent d'étudiantes et d'étudiants étrangers; et

Attendu que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants n'a aucune politique permanente en matière de soutien de l'immigration d'étudiantes et d'étudiants étrangers; par conséquent,

Il est résolu d'adopter la politique qui suit en matière d'immigration d'étudiantes et d'étudiants étrangers :

Immigration d'étudiantes et d'étudiants étrangers

Préambule

La Fédération soutient que les étudiantes et étudiants étrangers font partie intégrante du système canadien d'éducation postsecondaire et devraient donc être accueillis par les gouvernements fédéral et provinciaux. Les étudiantes et étudiants étrangers sont plus susceptibles de s'intégrer dans la culture canadienne étant donné qu'ils possèdent des compétences en langues officielles et une connaissance de la réalité canadienne au moment d'obtenir leur diplôme. Les intégrer dans notre société ne coûte rien de plus au gouvernement (par ex., en cours de langue ou en services d'établissement).

Les étudiantes et étudiants étrangers arrivent au Canada avec à la fois des ressources et des connaissances; par conséquent, les communautés bénéficient de leur présence dès qu'ils sont arrivés au Canada.

De plus, ils ont un âge optimal (dans la vingtaine ou la trentaine), présentent de faibles risques en termes de frais médicaux et comptent de nombreuses années de travail au Canada devant eux.

Politique

La Fédération Appuie :

La création par les gouvernements fédéral et provinciaux de programmes d'immigration axés sur les étudiantes et étudiants étrangers ainsi que les diplômées et diplômés récents d'universités canadiennes.

La revitalisation d'anciens programmes fédéraux et provinciaux axés sur les étudiantes et étudiants étrangers ainsi que les diplômées et diplômés récents (par ex., le programme de doctorat).

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – Page 7

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

L'immigration prioritaire d'étudiantes et d'étudiants étrangers par rapport à l'accueil de nouvelles personnes originaires d'autres pays.

La reconnaissance de travaux postdoctoraux, d'assistance à l'enseignement, d'assistance à la recherche et d'autres travaux universitaires à titre d'expérience de travail reconnue aux fins d'immigration.

Une préséance accrue de la valeur de l'expérience de travail et d'études des étudiantes et étudiants étrangers dans le cadre des processus décisionnels en matière de politiques d'immigration (par ex., plus de points).

La Fédération s'oppose à ce qui suit :

Les compressions des programmes d'immigration gouvernementaux pour les étudiantes et étudiants étrangers.

La création par le gouvernement d'obstacles à l'immigration des étudiantes et étudiants étrangers ainsi que des diplômées et diplômés récents.

L'exigence d'avoir reçu une offre d'emploi permanent pour pouvoir présenter une demande de résidence permanente.

2016/06:013

MOTION DE RENVOI

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:012 au Comité d'élaboration et de révision des politiques.

ADOPTÉE

2016/06:012

RENOYÉE

2016/06:014

MOTION

Section 67/Section 41

Attendu qu'il n'y a aucune réglementation au Canada dictant comment établir les frais différentiels exigés des étudiantes et étudiants étrangers;

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers paient souvent deux ou trois fois plus en frais de scolarité que leurs homologues canadiens;

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers apportent des contributions annuelles de l'ordre de plus de neuf milliards de dollars à l'économie;

Attendu que le Canada traîne derrière d'autres pays contribuables quant à sa capacité d'attirer et de retenir des étudiantes et étudiants étrangers;

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers ont des difficultés d'accéder aux services de santé dans toutes les provinces canadiennes; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération crée une campagne demandant aux gouvernements provinciaux de réglementer et de réduire les frais différentiels exigés des étudiantes et étudiants étrangers;

Il est de plus résolu que cette campagne demande également aux gouvernements provinciaux d'assurer aux étudiantes et étudiants étrangers une couverture des soins de santé comparable à celle offerte à l'ensemble des résidentes résidents et citoyennes et citoyens du Canada, et ce, dès leur arrivée au Canada.

2016/06:015

MOTION DE RENVOI

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:014 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.

PAGE 8 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

ADOPTÉE

2016/06:014 **RENGVOYÉE**

2016/06:016 **MOTION**

Section 68/Section 41

Attendu que l'accès à des produits menstruels est essentiel au bien-être des personnes qui ont leurs règles; et

Attendu que les obstacles qui entravent l'accès à des produits menstruels incluent les coûts de ces produits ainsi que l'absence de produits menstruels gratuits et facilement accessibles dans les lieux publics, dont les toilettes publiques; et

Attendu que la fourniture de ressources et de services visant à répondre aux divers besoins des étudiantes et étudiants et membres de la communauté pèse lourd lorsqu'il est question de l'accessibilité d'une éducation postsecondaire de qualité; et

Attendu que la gratuité des produits de santé sexuelle a été qualifiée d'important service à fournir dans les campus postsecondaires partout au pays;

Attendu que les produits menstruels s'inscrivent dans l'offre de soins de santé et devraient donc être considérés en conséquence; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants étudie la possibilité d'inclure les produits menstruels dans le Programme d'achat de produits de santé sexuelle.

2016/06:017 **MOTION DE RENVOI**

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:017 au Comité du développement organisationnel et des services aux fins d'examen et d'étude.

ADOPTÉE

2016/06:016 **RENGVOYÉE**

2016/06:018 **MOTION**

Section 8/Section 41

Attendu que Un bond vers l'avant : Manifeste pour un Canada fondé sur le souci de la planète et la sollicitude des uns envers les autres est un plan qui explique comment le Canada peut abandonner progressivement les carburants fossiles;

Attendu que Un bon vers l'avant a été élaboré en partenariat avec des leaders de plusieurs mouvements au Canada (syndicats, défense des droits des Autochtones, justice sociale et alimentaire, confessionnels) et a reçu l'appui de plus de 200 organisations et 39 000 signataires d'un bout à l'autre du pays; et

Attendu que Un bond vers l'avant a été lancé en septembre 2015 et a reçu l'appui du Parti vert du Canada, du Parti vert du Québec et de Québec Solidaire et que le plan prône l'égalité sur les plans politique et économique comme objectif d'une société juste et que de petits changements ne suffiront plus pour atteindre ces objectifs; et

Attendu que, sur la scène fédérale, le Nouveau Parti démocratique a débattu des principes enchâssés dans Un bon vers l'avant en avril 2016; et

Attendu que Un bon vers l'avant n'est ni une plate-forme de parti politique ni un plan détaillé, mais représente plutôt une feuille de route à suivre pour créer un nombre très élevé d'emplois dans des secteurs à faible intensité de carbone et dans la nouvelle économie renouvelable; et

Attendu que Un bond vers l'avant propose de soutenir les travailleurs déplacés de l'industrie des carburants fossiles en leur offrant de la formation et des perspectives d'emploi dans le secteur croissant des énergies renouvelables; et

Attendu que Un bon vers l'avant propose entre autres :

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – Page 9

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

- d'abandonner progressivement les carburants fossiles de sorte à ce que 100 % de l'électricité produite au Canada le soit à partir de ressources renouvelables d'ici 20 ans et que l'utilisation de carburants fossiles soit éliminée d'ici 2050;
- d'interdire les nouveaux projets d'infrastructure visant à intensifier l'extraction de ressources non renouvelables, ce qui comprend les oléoducs;
- de mettre un frein aux accords commerciaux qui nuisent aux « efforts que nous déployons pour reconstruire les économies locales, réglementer les sociétés privées et stopper les activités d'extraction dommageables »;
- de développer des secteurs à faible intensité de carbone de l'économie comme les soins, l'éducation, le travail social, les arts et les services de communications d'intérêt public;
- de mettre un terme aux subventions destinées aux énergies fossiles, imposer une taxe sur les transactions financières, accroître les redevances sur les ressources, augmenter l'impôt sur le revenu des entreprises privées et des plus riches, instaurer une taxe progressive sur le carbone et couper dans les dépenses militaires; par conséquent,

Il est résolu que la présidente nationale de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants signe Un bond vers l'avant au nom de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants; et

Il est également résolu d'encourager les sections locales à signer Un bond vers l'avant au nom de leurs membres.

2016/06:019

MOTION DE RENVOI

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:018 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.

ADOPTÉE

2016/06:018

RENGOYÉE

2016/06:020

MOTION

Section 36/Section 41

Attendu que le budget 2016 de la province de Terre-Neuve-et-Labrador impose des compressions à de nombreux services publics dont l'éducation postsecondaire;

Attendu que le programme de bourses accordées en fonction du besoin a été coupé et que la province a réintroduit les prêts étudiants;

Attendu que le budget d'exploitation de l'Université Memorial a été réduit, mettant du coup en péril le gel des frais de scolarité qui dure depuis longtemps dans la province; par conséquent,

Il est résolu de s'opposer aux compressions imposées par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador à l'éducation postsecondaire;

Il est de plus résolu que la Fédération envoie une lettre au premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador pour dénoncer les compressions dans l'enseignement postsecondaire;

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires.

2016/06:021

MOTION DE RENVOI

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:020 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.

ADOPTÉE

2016/06:020

RENGOYÉE

2016/06:022

MOTION

PAGE 10 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Section 36/Section 41

Attendu que le budget d'austérité présenté par terre-Neuve-et-Labrador menace l'accessibilité et la qualité de l'enseignement postsecondaire offert aux étudiantes et étudiants;

Attendu que des actions directes prises par des étudiantes et étudiants aux quatre coins du Canada ont permis de braquer les projecteurs sur la crise nationale de l'éducation postsecondaire;

Attendu que les frais de scolarité continuent d'augmenter dans la plupart des provinces canadiennes, ce qui a pour effet d'empêcher de nombreuses personnes de poursuivre des études postsecondaires et de grever d'autres d'une lourde dette étudiante;

Attendu que le sous-financement chronique de nos établissements d'enseignement postsecondaire s'est soldé par une détérioration de l'infrastructure sur des campus partout au pays;

Attendu que les gouvernements fédéral et provinciaux sont responsables du financement de l'enseignement postsecondaire et que les frais de scolarité représentent le symptôme plutôt que le remède d'un sous-financement chronique des universités et collèges du Canada;

Attendu que la dernière Journée d'action nationale remonte à février 2012;

Attendu que la mobilisation massive de membres peut s'avérer un outil efficace pour engager les membres et influencer les politiques gouvernementales; par conséquent,

Il est résolu de tenir une Journée d'action nationale au cours de l'automne 2016.

2016/06:023 MOTION DE RENVOI

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:022 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.

ADOPTÉE

2016/06:022 RENVOYÉE

13. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

L'Exécutif national a présenté un rapport à l'assemblée plénière détaillant les travaux entrepris par la Fédération depuis la dernière assemblée générale nationale.

2016/06:024 MOTION

Section 11/Section 94

Il est résolu d'accepter la Dalhousie Association of Graduate Students à titre de membre éventuel de la Fédération.

ADOPTÉE

2016/06:025 MOTION

Section 88/Section 37

Il est résolu d'adopter le rapport de l'Exécutif national.

ADOPTÉE

14. QUESTIONS DIVERSES

2016/06:026 MOTION D'URGENCE

Section 109/Section 97

Attendu que l'administration de l'Université de Toronto a créé une politique intitulée Politique sur les organisations étudiantes autonomes, démocratiques, accessibles et ouvertes; et

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – Page 11

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Attendu que cette politique est le résultat d'un processus non démocratique connu sous le nom de « Sommet des sociétés étudiantes », lequel a été tenu par l'administration de l'Université de Toronto en 2013-2014; et

Attendu que le « Sommet des sociétés étudiantes » a exclu de nombreux syndicats et clubs étudiants de même que des groupes désignés aux fins d'équité;

Attendu que cette politique fait suite au militantisme des syndicats étudiants sur le campus à propos des questions d'accès à l'éducation et de la discrimination sur le campus; et

Attendu que cette initiative suit une tentative semblable en 2008 de miner l'autonomie des syndicats étudiants en réaction au militantisme étudiant;

Attendu que cette politique tente de permettre à l'université de s'ingérer dans les affaires internes et les processus démocratiques des associations et syndicats étudiants de l'Université de Toronto, notamment par la création d'un organisme externe responsable des appels, ce qui compromet fondamentalement leur autonomie;

Attendu que cette politique encourage les groupes étudiants à violer leurs propres règlements en permettant aux non-membres de prendre des décisions qui touchent la gouvernance, les élections et d'autres affaires internes; et

Attendu que l'administration de l'Université de Toronto menace de retenir les cotisations si les syndicats étudiants refusent de souscrire à cette proposition de politique; et

Attendu que cette politique a été approuvée lors du conseil des affaires universitaires le 25 mai 2016;

Attendu que le conseil de gouvernance de l'University of Toronto tiendra un vote sur l'adoption de cette politique lors du 23 juin 2016;

Attendu que l'approbation de cette politique pourrait créer un précédent pour les établissements d'enseignement et les syndicats étudiants dans tout le pays;

Attendu que l'autonomie des syndicats étudiants est d'une importance capitale pour le travail des syndicats étudiants, notamment les services et la défense d'intérêts politiques qu'ils offrent à leurs membres; par conséquent

Il est résolu que l'Exécutif national écrive une lettre au président de l'Université de Toronto, Meric Gertler, et aux membres du conseil d'administration pour condamner cette politique;

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à écrire des lettres semblables pour condamner cette politique;

Il est de plus résolu que la Fédération continue de faire pression sur les députées et députés pour la création de lois plus effaces en vue de protéger l'autonomie des syndicats étudiants;

Il est de plus résolu que la Fédération fournisse aux sections locales des ressources, telles que de la recherche, des documents de pression, du matériel de campagne ou autre, qui pourraient souligner l'objectif et l'importance de l'autonomie des syndicats étudiants.

2016/06:027

MOTION DE RENVOI

Section 32/Section 69

Il est résolu de renvoyer la motion au Forum des campagnes.

ADOPTÉE

2016/06:026

RENOYÉE

2016/06:028

MOTION D'URGENCE

Section 92/Section 100

Attendu que l'éducation est un droit humain qui devrait être gratuit et n'exclure personne, sans égard aux opinions politiques, à la religion, à la nationalité, au genre, à la race, à

PAGE 12 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

l'orientation sexuelle, à l'ethnicité, aux croyances, à l'état de santé, aux handicaps, aux origines socioéconomiques, ou à toute autre caractéristique d'un individu;

Attendu que les étudiantes et étudiants ont le droit d'être représentés par des syndicats étudiants autonomes et de s'organiser à l'intérieur de ceux-ci;

Attendu que le savoir et l'éducation sont des biens publics qui bénéficient à l'ensemble de la société et que le public a le droit d'accéder aux établissements d'enseignement postsecondaire et à la recherche qui y est effectuée;

Attendu que ces droits font face à des menaces mondiales, notamment la marchandisation de notre système d'éducation postsecondaire, la qualité qui est négligée, le manque d'accessibilité et une attaque contre les droits fondamentaux des étudiantes et étudiants;

Attendu qu'une communication internationale accrue a créé de nouvelles possibilités de coopération universelle pour la défense des droits étudiants, de l'éducation postsecondaire publique et de l'accès pour toutes et tous; et

Attendu qu'en mai 2016, les étudiantes et étudiants de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord, de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et du Pacifique ont rédigé le texte de la déclaration de Bergen afin de rehausser la coopération internationale entre les organisations étudiantes et de créer une voix mondiale pour défendre ces principes; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération adopte la Déclaration de Bergen.

2016/06:029 MOTION DE RENVOI

Section 7/Section 20

Il est résolu de renvoyer la motion au Forum des campagnes.

ADOPTÉE

2016/06:028 RENVOYÉE

2016/06:030 MOTION D'URGENCE

Section 7/Section 109

Attendu que le Sommet RISE (Expérience des étudiantes et étudiants racialisés et autochtones) qui a eu lieu du 19 au 21 mars 2016 a réussi à lancer la première discussion étudiante nationale sur la lutte contre le racisme et le colonialisme; et

Attendu que les personnes racialisées et autochtones continuent de faire face à des macro et microagressions dans les milieux scolaires, communautaires et professionnels; et

Attendu que le colonialisme et le racisme sont des systèmes complexes d'oppression qui sont continus et violents; et

Attendu que les ateliers de lutte contre l'oppression, bien qu'utiles, ne sont pas une solution définitive pour lutter contre la discrimination parmi nos membres; et

Attendu que les mandats des postes de direction aux sections locales sont sur une base annuelle et qu'un mouvement en vue de défier ces systèmes complexes d'oppression doit être renouvelé fréquemment de manière à être durable; et

Attendu que les communautés racialisées et autochtones, notamment les étudiantes et étudiants, se mobilisent continuellement pour des initiatives de campagne qui luttent contre le racisme et le colonialisme systémiques et institutionnalisés, et la violence sanctionnée par l'État, plus récemment, par des initiatives de campagne telles que Occupy INAC (occupons AINC), Jamais plus l'inaction, La vie des Noirs compte – ville de tentes (Tent City) et d'autres initiatives dirigées par la population étudiante; et

Attendu que le Sommet RISE a fait beaucoup pour regrouper les voix des étudiantes et étudiants racialisés et autochtones sans l'ingérence des blancs et pour leur permettre de collaborer à la création d'une vision nationale décolonialisée et contre le racisme; et

Attendu que l'alliance avec des étudiantes et étudiants non racialisés et non autochtones peut s'avérer efficace, mais qu'elle peut également être violente dans la suppression des voix racialisées et autochtones et reproduire les traumatismes et créer un espace non sécuritaire pour ces conversations profondes; et

Attendu que les étudiantes et étudiants racialisés et autochtones ont fait face à des obstacles au sein des sections locales lorsqu'ils ont demandé de participer au sommet de 2016, entre autres un financement insuffisant de la part des sections locales et des demandes qui étaient évaluées par des membres exécutifs blancs des sections locales, et

Attendu que la décolonisation et la lutte contre le racisme s'imposent au sein de nos communautés collectives, sans ingérence des voix blanches.

Il est résolu que la Fédération organise un autre Sommet national RISE (expérience des étudiantes et étudiants racialisés et autochtones) du vendredi 17 mars au dimanche 19 mars 2017, la fin de semaine avant le 21 mars 2017 qui est la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale; et

Il est de plus résolu que le Sommet RISE soit organisé en tant qu'espace réservé exclusivement aux étudiantes et étudiants racialisés et autochtones; et

Il est de plus résolu de créer un comité sur le sommet RISE en consultation avec la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants racialisés, la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants autochtones, la présidente ou le président du Caucus national des Autochtones ainsi que les équivalents provinciaux de ces postes; et

Il est de plus résolu que les éléments provinciaux soient encouragés à élire démocratiquement des représentantes et représentants à ce comité, au sein duquel ces postes n'existent pas déjà à l'exécutif provincial ou demeurent vacants; et

Il est de plus résolu que ce comité soit coprésidé par la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants racialisés et la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants autochtones; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à élaborer leurs propres processus démocratiques que dirigeraient les étudiantes et étudiants racialisés et autochtones sur leur campus en formant leur propre délégation de la section locale au sommet RISE; et

Il est de plus résolu que les membres exécutifs des sections locales cherchent activement des possibilités de financement pour faciliter de plus vastes délégations de leur section locale; et

Il est de plus résolu que le sommet ait lieu chaque année; et

Il est de plus résolu que ce comité devienne un comité permanent au sein de la Fédération afin de faciliter cette discussion chaque année; et

Il est de plus résolu que le comité sur le Sommet RISE étudie activement la possibilité d'organiser le sommet à différents endroits chaque année afin de guider le mouvement par des expériences contextuelles et historiques de racisme et de colonialisme, puisqu'elles varient à l'échelle du Canada.

JUGÉE IRRECEVABLE PAR LA PRÉSIDENTE (pas une motion d'urgence)

15. ANNONCES

Des annonces au sujet des aspects logistiques et procéduraux ont été faits.

16. SUSPENSION DE LA SÉANCE

2016/06:031

MOTION

Section 99/Section 34

Il est résolu de suspendre la séance plénière jusqu'à la séance plénière de clôture.

PAGE 14 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

ADOPTÉE

17 h 42 La séance est suspendue jusqu'à 14 h 15 le mercredi 8 juin 2016.

PROCÈS-VERBAL

Séance plénière d'ouverture

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

OUVERTURE DE LA SÉANCE – Le dimanche 5 juin 2016

16 h 42 : La présidente nationale, Bilan Arte, ouvre la séance.

1. APPEL NOMINAL

Section 36	Grenfell Campus Student Union	Présente
Section 45	Marine Institute Students' Union	Présente
Section 100	Graduate Students' Union of the Memorial University of Newfoundland	Présente
Section 35	Memorial University of Newfoundland Students' Union	Présente
Section 46	College of the North Atlantic Students' Union	Présente
Section 95	Cape Breton University Students' Union	Absente
Section 11	King's Students' Union	Présente
Section 34	Mount Saint Vincent University Students' Union	Présente
Section 7	Student Union of NSCAD University	Présente
Section 69	Association générale des étudiants de l'Université Sainte-Anne	Présente
Section 63	Holland College Student Union	Absente
Section 70	University of Prince Edward Island Graduate Student Association	Présente
Section 31	University of Prince Edward Island Student Union	Absente
Section 67	University of New Brunswick Graduate Students Association	Présente
Section 82	Algoma University Students' Union	Présente
Section 112	Association générale des étudiantes et étudiants du Collège Boréal	Absente
Section 102	Brock University Graduate Students' Association	Présente
Section 78	Carleton University Graduate Students' Association	Présente
Section 1	Carleton University Students' Association	Absente
Section 107	Association étudiante de La Cité collégiale	Absente
Section 92	Student Association of George Brown College	Présente
Section 93	Association étudiante du Collège Glendon	Absente
Section 93	Association des étudiants du Collège Glendon	Absente
Section 54	University of Guelph Central Student Association	Présente
Section 62	University of Guelph Graduate Students' Association	Absente
Section 32	Lakehead University Student Union	Présente
Section 111	Laurentian Student Union	Présente
Section 30	Association générale des étudiant(e)s de l'Université Laurentienne	Absente
Section 110	Association des étudiantes et étudiants aux études supérieures de l'Université Laurentienne	Présente
Section 88	Association des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne	Absente Présente
Section 104	Association des étudiantes et étudiants adultes et à temps partiel de la Laurentienne	Absente
Section 39	Graduate Student Association of McMaster University	Absente
Section 20	Nipissing University Student Union	Présente
Section 25	Ontario College of Art and Design Students' Union	Absente
Section 41	Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa	Présente
Section 94	University of Ottawa Graduate Students' Association/ Association des étudiant(e)s diplômé(e)s de l'Université d'Ottawa	Présente
Section 27	Queen's University Society of Graduate and	

PAGE 2 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

	Professional Students	Présente
Section 24	Ryerson Students' Union	Présente
Section 105	Continuing Education Students' Association of Ryerson	Présente
Section 85	Association étudiante de l'Université Saint-Paul	Présente
Section 99	Scarborough Campus Students' Union	Présente
Section 19	University of Toronto Graduate Students' Union	Présente
Section 97	Association of Part-Time Undergraduate Students of the University of Toronto	Présente
Section 98	University of Toronto Students' Union	Présente
Section 109	University of Toronto Mississauga Students' Union	Présente
Section 71	Trent Central Student Association	Présente
Section 47	University of Western Ontario Society of Graduate Students	Absente
Section 56	Wilfrid Laurier University Graduate Students' Association	Absente
Section 48	University of Windsor Graduate Students' Society	Présente
Section 106	University of Windsor Organisation of Part-time University Students	Présente
Section 49	University of Windsor Students' Alliance	Présente
Section 68	York Federation of Students	Présente
Section 84	York University Graduate Students' Association	Présente
Section 37	Brandon University Students' Union	Présente
Section 96	University of Manitoba Graduate Students' Association	Absente
Section 103	University of Manitoba Students' Union	Présente
Section 38	Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface	Présente
Section 8	University of Winnipeg Students' Association	Présente
Section 90	First Nations University of Canada Students' Association	Présente
Section 9	University of Regina Students' Union	Présente
Section 101	University of Saskatchewan Graduate Students' Association	Présente
Section 17	University of Saskatchewan Students' Union	Absente
Section 42	Alberta College of Art and Design Students' Association	Absente
Section 21	Graduate Students' Association of the University of Calgary	Absente
Section 3	University of British Columbia Students' Union Okanagan	Présente
Section 73	Students' Union of Vancouver Community College	Absente
Section 75	Camosun College Student Society	Présente
Section 18	Douglas Students' Union	Présente
Section 33	Emily Carr Students' Union	Présente
Section 26	Kwantlen Student Association	Absente
Section 61	Vancouver Island University Students' Union	Présente
Section 13	College of New Caledonia Students' Union	Présente
Section 72	North Island Students' Union	Absente
Section 66	Northwest Community College Students' Union	Présente
Section 53	Okanagan College Students' Union	Présente
Section 86	College of the Rockies Students' Union	Absente
Section 4	Okanagan College Students' Union	Présente
Section 15	Thompson Rivers University Students' Union	Absente

Arte déclare que le quorum est atteint.

Arte note que des observatrices et observateurs de Dalhousie Students' Union et de Dalhousie Association of Graduate Students ont été invités à l'Assemblée.

2016/06:001 **MOTION**
Section 11/Section 32

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – Page 3

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Il est résolu d'accorder aux déléguées et délégués de Dalhousie Students' Union et de Dalhousie Association of Graduate Students un droit de parole pendant la durée de l'assemblée.

ADOPTÉE

2. AVIS DE PROCURATION

Arte explique que les Règlements de la Fédération permettent aux membres votants qui ne peuvent participer à toute l'assemblée générale ou à une partie de celle-ci de désigner un autre membre pour voter en son nom durant son absence.

Aucun avis de procuration n'a été reçu pour la présente assemblée générale.

3. RATIFICATION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

2016/06:002 MOTION

Section 37/Section 97

Il est résolu que la présidente nationale, Bilan Arte, soit ratifiée à titre de présidente d'assemblée.

ADOPTÉE

4. MOT DE BIENVENUE, PRÉSENTATIONS ET CONFÉRENCIÈRE INVITÉE

Arte donne le mot de bienvenue et introduit la conférencière invitée, Malia Bouattia, présidente élue du National Union of Students (UK).

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DES SÉANCES PLÉNIÈRES

2016/06:003 MOTION

Section 99/Section 110

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour des séances plénières d'ouverture et de clôture de la 69e Assemblée générale semestrielle nationale de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services).

ADOPTÉE

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

2016/06:004 MOTION

Section 109/Section 7

Il est résolu d'adopter le programme de la 69e Assemblée générale semestrielle nationale de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services).

ADOPTÉE

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

2016/06:005 MOTION

Section 71/Section 105

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 34e Assemblée générale annuelle nationale de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services).

ADOPTÉE

8. SURVOL DES PROCÉDURES

a. Règles de procédure des réunions et des séances plénières

PAGE 4 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

On explique brièvement les règles de procédure du Robert's Rules of Order, soit le recueil des conventions qui est utilisé pour diriger les assemblées plénières et les réunions des sous-comités pléniers et des caucus, et toutes autres règles de procédure qui ont été établies par résolution permanente.

b. Procédures de prévention de harcèlement à l'Assemblée générale

Quinn Blue et Jessica Thyriar, conseillères en matière d'harcèlement, font une brève présentation sur la politique et les procédures de la Fédération, telles que décrites dans le cahier des politiques, en ce qui concerne l'harcèlement. Elles encouragent les déléguées et délégués à prendre connaissance de la politique à ce sujet et d'être conscients des effets que leur comportement pourrait avoir sur les autres.

c. Présentation de l'agente ou l'agent des relations de travail de la Fédération

La trésorière nationale, Anna Dubinski, qui remplit également les fonctions d'agente des relations du travail, a fait une courte présentation sur la convention collective de la Fédération avec le personnel en ce qui a trait aux droits et responsabilités des employées et employés lors des assemblées générales nationales. Elle souligne que le personnel de la Fédération a le droit d'assister et de participer à toutes les réunions de l'employeur à l'exception de celles où des points concernant les mesures disciplinaires, les licenciements et les négociations sont à l'ordre du jour. Elle dit que vu leur expérience au sein de la fédération, les employées et employés sont souvent les mieux placés pour fournir le contexte de divers dossiers que les déléguées et délégués sont appelés à examiner au cours de l'assemblée.

9. MODIFICATIONS AUX FORMES D'ADHÉSION

2016/06:006

MOTION

Section 98/Section 104

Il est résolu d'accepter les résultats du référendum sur le retrait de l'accréditation de la section 107.

ADOPTÉE

10. PRÉPARATION POUR LES ÉLECTIONS

Arte a annoncé que l'Exécutif national a formé un comité de mises en candidature et a invité la représentante du comité, Freyelle Mehari, à présenter un survol du programme et des procédures des élections. Mehari a annoncé que les postes suivants sont à élire à cette assemblée générale : représentante ou représentant des Collèges et Instituts, représentante ou représentant des étudiantes et étudiants handicapés, représentante ou représentant des étudiantes et étudiants racialisés, représentante ou représentant des femmes, représentante et représentant des étudiantes et étudiants francophones, présidente ou président de la Saskatchewan, représentante ou représentant à l'Exécutif national de la Saskatchewan, trésorière ou trésorier de la Saskatchewan et deux (2) membres du Comité d'appel.

11. ADOPTION DES ORDRES DU JOUR DES SOUS-COMITÉS ET DU FORUM PLÉNIERS

Arte a expliqué que, conformément à la section 1 de la Résolution permanente 1, les sous-comités et le forum pléniers suivants ont été constitués automatiquement :

- Comité du budget;
- Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement
- Comité du développement organisationnel et des services; et
- Comité de révision et d'élaboration des politiques.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – Page 5

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

2016/06:007

MOTION

Section 35/Section 78

Il est résolu d'adopter les ordres du jour des sous-comités, du forum, des groupes modulaires et des caucus, tels que présentés.

ADOPTÉE

12. ÉTUDE DES MOTIONS PRÉSENTÉES EN BONNE ET DUE FORME AVEC AVIS

a. Nouvelles motions dûment présentées avec préavis

2016/06:008

MOTION

Section 105/Section 41

Attendu que la Fédération vise à être une organisation d'anti-oppression;

Attendu que l'islamophobie est ancrée dans la xénophobie et le racisme;

Attendu que plusieurs projets de loi, dont C-24, C-51 et S-7, ciblent expressément les Musulmanes et Musulmans;

Attendu que les femmes musulmanes qui portent le hijab ou le niqab ont été expressément ciblées durant l'élection fédérale de 2015;

Attendu que les Musulmanes et Musulmans originaires d'autres groupes marginalisés sont disproportionnellement victimes de harcèlement et de discrimination; par conséquent,

Il est résolu d'élaborer une campagne nationale de lutte à l'islamophobie;

Il est de plus résolu que cette campagne adopte une approche multidimensionnelle qui tient compte de différentes identités marginalisées;

Il est de plus résolu que la Fédération collabore avec des groupes communautaires et d'autres provinces ayant élaboré des campagnes de lutte au racisme et à l'islamophobie.

2016/06:009

MOTION DE RENVOI

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:008 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.

ADOPTÉE

2016/06:008

RENGOYÉE

2016/06:010

MOTION

Section 105/Section 41

Attendu que la formation et le perfectionnement sont importants pour bâtir un mouvement étudiant solide; et

Attendu que la Fédération a une longue histoire dans la création d'espaces de formation et de perfectionnement pour les étudiantes et étudiants; et

Attendu qu'un engagement à l'égard de l'élargissement de l'offre de formation et de perfectionnement des compétences aura pour effet de soutenir l'avancement des objectifs de la Fédération en matière de campagnes et de services; et

Attendu que de tels ateliers pourraient être offerts en ligne afin de compléter et de renforcer des ateliers déjà offerts par la Fédération, comme les symposiums de perfectionnement des compétences; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération organise divers ateliers de renforcement des compétences qui seront proposés gratuitement aux membres.

2016/06:010

MOTION DE RENVOI

Section 41/Section 49

PAGE 6 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:010 au Comité du développement organisationnel et des services aux fins d'examen et d'étude.

ADOPTÉE

2016/06:010

RENOYÉE

2016/06:012

MOTION

Section 101/Section 41

Attendu que plusieurs programmes d'immigration provinciaux et fédéraux axés sur les étudiantes et étudiants étrangers ainsi que les diplômées et diplômés récents ont été abandonnés au cours des dernières années; et

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers présentent un potentiel élevé d'intégration harmonieuse et sans coût additionnel pour le gouvernement dans la société canadienne; et

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers représentent quelque 11 pour cent de la population étudiante postsecondaire au Canada et que certains établissements accueillent jusqu'à 40 pour cent d'étudiantes et d'étudiants étrangers; et

Attendu que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants n'a aucune politique permanente en matière de soutien de l'immigration d'étudiantes et d'étudiants étrangers; par conséquent,

Il est résolu d'adopter la politique qui suit en matière d'immigration d'étudiantes et d'étudiants étrangers :

Immigration d'étudiantes et d'étudiants étrangers

Préambule

La Fédération soutient que les étudiantes et étudiants étrangers font partie intégrante du système canadien d'éducation postsecondaire et devraient donc être accueillis par les gouvernements fédéral et provinciaux. Les étudiantes et étudiants étrangers sont plus susceptibles de s'intégrer dans la culture canadienne étant donné qu'ils possèdent des compétences en langues officielles et une connaissance de la réalité canadienne au moment d'obtenir leur diplôme. Les intégrer dans notre société ne coûte rien de plus au gouvernement (par ex., en cours de langue ou en services d'établissement).

Les étudiantes et étudiants étrangers arrivent au Canada avec à la fois des ressources et des connaissances; par conséquent, les communautés bénéficient de leur présence dès qu'ils sont arrivés au Canada.

De plus, ils ont un âge optimal (dans la vingtaine ou la trentaine), présentent de faibles risques en termes de frais médicaux et comptent de nombreuses années de travail au Canada devant eux.

Politique

La Fédération Appuie :

La création par les gouvernements fédéral et provinciaux de programmes d'immigration axés sur les étudiantes et étudiants étrangers ainsi que les diplômées et diplômés récents d'universités canadiennes.

La revitalisation d'anciens programmes fédéraux et provinciaux axés sur les étudiantes et étudiants étrangers ainsi que les diplômées et diplômés récents (par ex., le programme de doctorat).

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – Page 7

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

L'immigration prioritaire d'étudiantes et d'étudiants étrangers par rapport à l'accueil de nouvelles personnes originaires d'autres pays.

La reconnaissance de travaux postdoctoraux, d'assistance à l'enseignement, d'assistance à la recherche et d'autres travaux universitaires à titre d'expérience de travail reconnue aux fins d'immigration.

Une préséance accrue de la valeur de l'expérience de travail et d'études des étudiantes et étudiants étrangers dans le cadre des processus décisionnels en matière de politiques d'immigration (par ex., plus de points).

La Fédération s'oppose à ce qui suit :

Les compressions des programmes d'immigration gouvernementaux pour les étudiantes et étudiants étrangers.

La création par le gouvernement d'obstacles à l'immigration des étudiantes et étudiants étrangers ainsi que des diplômées et diplômés récents.

L'exigence d'avoir reçu une offre d'emploi permanent pour pouvoir présenter une demande de résidence permanente.

2016/06:013

MOTION DE RENVOI

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:012 au Comité d'élaboration et de révision des politiques.

ADOPTÉE

2016/06:012

RENOYÉE

2016/06:014

MOTION

Section 67/Section 41

Attendu qu'il n'y a aucune réglementation au Canada dictant comment établir les frais différentiels exigés des étudiantes et étudiants étrangers;

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers paient souvent deux ou trois fois plus en frais de scolarité que leurs homologues canadiens;

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers apportent des contributions annuelles de l'ordre de plus de neuf milliards de dollars à l'économie;

Attendu que le Canada traîne derrière d'autres pays contribuables quant à sa capacité d'attirer et de retenir des étudiantes et étudiants étrangers;

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers ont des difficultés d'accéder aux services de santé dans toutes les provinces canadiennes; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération crée une campagne demandant aux gouvernements provinciaux de réglementer et de réduire les frais différentiels exigés des étudiantes et étudiants étrangers;

Il est de plus résolu que cette campagne demande également aux gouvernements provinciaux d'assurer aux étudiantes et étudiants étrangers une couverture des soins de santé comparable à celle offerte à l'ensemble des résidentes résidents et citoyennes et citoyens du Canada, et ce, dès leur arrivée au Canada.

2016/06:015

MOTION DE RENVOI

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:014 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.

PAGE 8 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

ADOPTÉE

2016/06:014 **RENGVOYÉE**

2016/06:016 **MOTION**

Section 68/Section 41

Attendu que l'accès à des produits menstruels est essentiel au bien-être des personnes qui ont leurs règles; et

Attendu que les obstacles qui entravent l'accès à des produits menstruels incluent les coûts de ces produits ainsi que l'absence de produits menstruels gratuits et facilement accessibles dans les lieux publics, dont les toilettes publiques; et

Attendu que la fourniture de ressources et de services visant à répondre aux divers besoins des étudiantes et étudiants et membres de la communauté pèse lourd lorsqu'il est question de l'accessibilité d'une éducation postsecondaire de qualité; et

Attendu que la gratuité des produits de santé sexuelle a été qualifiée d'important service à fournir dans les campus postsecondaires partout au pays;

Attendu que les produits menstruels s'inscrivent dans l'offre de soins de santé et devraient donc être considérés en conséquence; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants étudie la possibilité d'inclure les produits menstruels dans le Programme d'achat de produits de santé sexuelle.

2016/06:017 **MOTION DE RENVOI**

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:017 au Comité du développement organisationnel et des services aux fins d'examen et d'étude.

ADOPTÉE

2016/06:016 **RENGVOYÉE**

2016/06:018 **MOTION**

Section 8/Section 41

Attendu que Un bond vers l'avant : Manifeste pour un Canada fondé sur le souci de la planète et la sollicitude des uns envers les autres est un plan qui explique comment le Canada peut abandonner progressivement les carburants fossiles;

Attendu que Un bon vers l'avant a été élaboré en partenariat avec des leaders de plusieurs mouvements au Canada (syndicats, défense des droits des Autochtones, justice sociale et alimentaire, confessionnels) et a reçu l'appui de plus de 200 organisations et 39 000 signataires d'un bout à l'autre du pays; et

Attendu que Un bond vers l'avant a été lancé en septembre 2015 et a reçu l'appui du Parti vert du Canada, du Parti vert du Québec et de Québec Solidaire et que le plan prône l'égalité sur les plans politique et économique comme objectif d'une société juste et que de petits changements ne suffiront plus pour atteindre ces objectifs; et

Attendu que, sur la scène fédérale, le Nouveau Parti démocratique a débattu des principes enchâssés dans Un bon vers l'avant en avril 2016; et

Attendu que Un bon vers l'avant n'est ni une plate-forme de parti politique ni un plan détaillé, mais représente plutôt une feuille de route à suivre pour créer un nombre très élevé d'emplois dans des secteurs à faible intensité de carbone et dans la nouvelle économie renouvelable; et

Attendu que Un bond vers l'avant propose de soutenir les travailleurs déplacés de l'industrie des carburants fossiles en leur offrant de la formation et des perspectives d'emploi dans le secteur croissant des énergies renouvelables; et

Attendu que Un bon vers l'avant propose entre autres :

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – Page 9

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

- d'abandonner progressivement les carburants fossiles de sorte à ce que 100 % de l'électricité produite au Canada le soit à partir de ressources renouvelables d'ici 20 ans et que l'utilisation de carburants fossiles soit éliminée d'ici 2050;
- d'interdire les nouveaux projets d'infrastructure visant à intensifier l'extraction de ressources non renouvelables, ce qui comprend les oléoducs;
- de mettre un frein aux accords commerciaux qui nuisent aux « efforts que nous déployons pour reconstruire les économies locales, réglementer les sociétés privées et stopper les activités d'extraction dommageables »;
- de développer des secteurs à faible intensité de carbone de l'économie comme les soins, l'éducation, le travail social, les arts et les services de communications d'intérêt public;
- de mettre un terme aux subventions destinées aux énergies fossiles, imposer une taxe sur les transactions financières, accroître les redevances sur les ressources, augmenter l'impôt sur le revenu des entreprises privées et des plus riches, instaurer une taxe progressive sur le carbone et couper dans les dépenses militaires; par conséquent,

Il est résolu que la présidente nationale de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants signe Un bond vers l'avant au nom de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants; et

Il est également résolu d'encourager les sections locales à signer Un bond vers l'avant au nom de leurs membres.

2016/06:019

MOTION DE RENVOI

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:018 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.

ADOPTÉE

2016/06:018

RENGOYÉE

2016/06:020

MOTION

Section 36/Section 41

Attendu que le budget 2016 de la province de Terre-Neuve-et-Labrador impose des compressions à de nombreux services publics dont l'éducation postsecondaire;

Attendu que le programme de bourses accordées en fonction du besoin a été coupé et que la province a réintroduit les prêts étudiants;

Attendu que le budget d'exploitation de l'Université Memorial a été réduit, mettant du coup en péril le gel des frais de scolarité qui dure depuis longtemps dans la province; par conséquent,

Il est résolu de s'opposer aux compressions imposées par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador à l'éducation postsecondaire;

Il est de plus résolu que la Fédération envoie une lettre au premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador pour dénoncer les compressions dans l'enseignement postsecondaire;

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires.

2016/06:021

MOTION DE RENVOI

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:020 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.

ADOPTÉE

2016/06:020

RENGOYÉE

2016/06:022

MOTION

PAGE 10 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Section 36/Section 41

Attendu que le budget d'austérité présenté par terre-Neuve-et-Labrador menace l'accessibilité et la qualité de l'enseignement postsecondaire offert aux étudiantes et étudiants;

Attendu que des actions directes prises par des étudiantes et étudiants aux quatre coins du Canada ont permis de braquer les projecteurs sur la crise nationale de l'éducation postsecondaire;

Attendu que les frais de scolarité continuent d'augmenter dans la plupart des provinces canadiennes, ce qui a pour effet d'empêcher de nombreuses personnes de poursuivre des études postsecondaires et de grever d'autres d'une lourde dette étudiante;

Attendu que le sous-financement chronique de nos établissements d'enseignement postsecondaire s'est soldé par une détérioration de l'infrastructure sur des campus partout au pays;

Attendu que les gouvernements fédéral et provinciaux sont responsables du financement de l'enseignement postsecondaire et que les frais de scolarité représentent le symptôme plutôt que le remède d'un sous-financement chronique des universités et collèges du Canada;

Attendu que la dernière Journée d'action nationale remonte à février 2012;

Attendu que la mobilisation massive de membres peut s'avérer un outil efficace pour engager les membres et influencer les politiques gouvernementales; par conséquent,

Il est résolu de tenir une Journée d'action nationale au cours de l'automne 2016.

2016/06:023 MOTION DE RENVOI

Section 41/Section 49

Il est résolu de renvoyer la motion 2016/06:022 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.

ADOPTÉE

2016/06:022 RENVOYÉE

13. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

L'Exécutif national a présenté un rapport à l'assemblée plénière détaillant les travaux entrepris par la Fédération depuis la dernière assemblée générale nationale.

2016/06:024 MOTION

Section 11/Section 94

Il est résolu d'accepter la Dalhousie Association of Graduate Students à titre de membre éventuel de la Fédération.

ADOPTÉE

2016/06:025 MOTION

Section 88/Section 37

Il est résolu d'adopter le rapport de l'Exécutif national.

ADOPTÉE

14. QUESTIONS DIVERSES

2016/06:026 MOTION D'URGENCE

Section 109/Section 97

Attendu que l'administration de l'Université de Toronto a créé une politique intitulée Politique sur les organisations étudiantes autonomes, démocratiques, accessibles et ouvertes; et

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – Page 11

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Attendu que cette politique est le résultat d'un processus non démocratique connu sous le nom de « Sommet des sociétés étudiantes », lequel a été tenu par l'administration de l'Université de Toronto en 2013-2014; et

Attendu que le « Sommet des sociétés étudiantes » a exclu de nombreux syndicats et clubs étudiants de même que des groupes désignés aux fins d'équité;

Attendu que cette politique fait suite au militantisme des syndicats étudiants sur le campus à propos des questions d'accès à l'éducation et de la discrimination sur le campus; et

Attendu que cette initiative suit une tentative semblable en 2008 de miner l'autonomie des syndicats étudiants en réaction au militantisme étudiant;

Attendu que cette politique tente de permettre à l'université de s'ingérer dans les affaires internes et les processus démocratiques des associations et syndicats étudiants de l'Université de Toronto, notamment par la création d'un organisme externe responsable des appels, ce qui compromet fondamentalement leur autonomie;

Attendu que cette politique encourage les groupes étudiants à violer leurs propres règlements en permettant aux non-membres de prendre des décisions qui touchent la gouvernance, les élections et d'autres affaires internes; et

Attendu que l'administration de l'Université de Toronto menace de retenir les cotisations si les syndicats étudiants refusent de souscrire à cette proposition de politique; et

Attendu que cette politique a été approuvée lors du conseil des affaires universitaires le 25 mai 2016;

Attendu que le conseil de gouvernance de l'University of Toronto tiendra un vote sur l'adoption de cette politique lors du 23 juin 2016;

Attendu que l'approbation de cette politique pourrait créer un précédent pour les établissements d'enseignement et les syndicats étudiants dans tout le pays;

Attendu que l'autonomie des syndicats étudiants est d'une importance capitale pour le travail des syndicats étudiants, notamment les services et la défense d'intérêts politiques qu'ils offrent à leurs membres; par conséquent

Il est résolu que l'Exécutif national écrive une lettre au président de l'Université de Toronto, Meric Gertler, et aux membres du conseil d'administration pour condamner cette politique;

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à écrire des lettres semblables pour condamner cette politique;

Il est de plus résolu que la Fédération continue de faire pression sur les députées et députés pour la création de lois plus effaces en vue de protéger l'autonomie des syndicats étudiants;

Il est de plus résolu que la Fédération fournisse aux sections locales des ressources, telles que de la recherche, des documents de pression, du matériel de campagne ou autre, qui pourraient souligner l'objectif et l'importance de l'autonomie des syndicats étudiants.

2016/06:027

MOTION DE RENVOI

Section 32/Section 69

Il est résolu de renvoyer la motion au Forum des campagnes.

ADOPTÉE

2016/06:026

RENOYÉE

2016/06:028

MOTION D'URGENCE

Section 92/Section 100

Attendu que l'éducation est un droit humain qui devrait être gratuit et n'exclure personne, sans égard aux opinions politiques, à la religion, à la nationalité, au genre, à la race, à

PAGE 12 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

l'orientation sexuelle, à l'ethnicité, aux croyances, à l'état de santé, aux handicaps, aux origines socioéconomiques, ou à toute autre caractéristique d'un individu;

Attendu que les étudiantes et étudiants ont le droit d'être représentés par des syndicats étudiants autonomes et de s'organiser à l'intérieur de ceux-ci;

Attendu que le savoir et l'éducation sont des biens publics qui bénéficient à l'ensemble de la société et que le public a le droit d'accéder aux établissements d'enseignement postsecondaire et à la recherche qui y est effectuée;

Attendu que ces droits font face à des menaces mondiales, notamment la marchandisation de notre système d'éducation postsecondaire, la qualité qui est négligée, le manque d'accessibilité et une attaque contre les droits fondamentaux des étudiantes et étudiants;

Attendu qu'une communication internationale accrue a créé de nouvelles possibilités de coopération universelle pour la défense des droits étudiants, de l'éducation postsecondaire publique et de l'accès pour toutes et tous; et

Attendu qu'en mai 2016, les étudiantes et étudiants de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord, de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et du Pacifique ont rédigé le texte de la déclaration de Bergen afin de rehausser la coopération internationale entre les organisations étudiantes et de créer une voix mondiale pour défendre ces principes; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération adopte la Déclaration de Bergen.

2016/06:029 MOTION DE RENVOI

Section 7/Section 20

Il est résolu de renvoyer la motion au Forum des campagnes.

ADOPTÉE

2016/06:028 RENVOYÉE

2016/06:030 MOTION D'URGENCE

Section 7/Section 109

Attendu que le Sommet RISE (Expérience des étudiantes et étudiants racialisés et autochtones) qui a eu lieu du 19 au 21 mars 2016 a réussi à lancer la première discussion étudiante nationale sur la lutte contre le racisme et le colonialisme; et

Attendu que les personnes racialisées et autochtones continuent de faire face à des macro et microagressions dans les milieux scolaires, communautaires et professionnels; et

Attendu que le colonialisme et le racisme sont des systèmes complexes d'oppression qui sont continus et violents; et

Attendu que les ateliers de lutte contre l'oppression, bien qu'utiles, ne sont pas une solution définitive pour lutter contre la discrimination parmi nos membres; et

Attendu que les mandats des postes de direction aux sections locales sont sur une base annuelle et qu'un mouvement en vue de défier ces systèmes complexes d'oppression doit être renouvelé fréquemment de manière à être durable; et

Attendu que les communautés racialisées et autochtones, notamment les étudiantes et étudiants, se mobilisent continuellement pour des initiatives de campagne qui luttent contre le racisme et le colonialisme systémiques et institutionnalisés, et la violence sanctionnée par l'État, plus récemment, par des initiatives de campagne telles que Occupy INAC (occupons AINC), Jamais plus l'inaction, La vie des Noirs compte – ville de tentes (Tent City) et d'autres initiatives dirigées par la population étudiante; et

Attendu que le Sommet RISE a fait beaucoup pour regrouper les voix des étudiantes et étudiants racialisés et autochtones sans l'ingérence des blancs et pour leur permettre de collaborer à la création d'une vision nationale décolonialisée et contre le racisme; et

Attendu que l'alliance avec des étudiantes et étudiants non racialisés et non autochtones peut s'avérer efficace, mais qu'elle peut également être violente dans la suppression des voix racialisées et autochtones et reproduire les traumatismes et créer un espace non sécuritaire pour ces conversations profondes; et

Attendu que les étudiantes et étudiants racialisés et autochtones ont fait face à des obstacles au sein des sections locales lorsqu'ils ont demandé de participer au sommet de 2016, entre autres un financement insuffisant de la part des sections locales et des demandes qui étaient évaluées par des membres exécutifs blancs des sections locales, et

Attendu que la décolonisation et la lutte contre le racisme s'imposent au sein de nos communautés collectives, sans ingérence des voix blanches.

Il est résolu que la Fédération organise un autre Sommet national RISE (expérience des étudiantes et étudiants racialisés et autochtones) du vendredi 17 mars au dimanche 19 mars 2017, la fin de semaine avant le 21 mars 2017 qui est la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale; et

Il est de plus résolu que le Sommet RISE soit organisé en tant qu'espace réservé exclusivement aux étudiantes et étudiants racialisés et autochtones; et

Il est de plus résolu de créer un comité sur le sommet RISE en consultation avec la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants racialisés, la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants autochtones, la présidente ou le président du Caucus national des Autochtones ainsi que les équivalents provinciaux de ces postes; et

Il est de plus résolu que les éléments provinciaux soient encouragés à élire démocratiquement des représentantes et représentants à ce comité, au sein duquel ces postes n'existent pas déjà à l'exécutif provincial ou demeurent vacants; et

Il est de plus résolu que ce comité soit coprésidé par la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants racialisés et la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants autochtones; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à élaborer leurs propres processus démocratiques que dirigeraient les étudiantes et étudiants racialisés et autochtones sur leur campus en formant leur propre délégation de la section locale au sommet RISE; et

Il est de plus résolu que les membres exécutifs des sections locales cherchent activement des possibilités de financement pour faciliter de plus vastes délégations de leur section locale; et

Il est de plus résolu que le sommet ait lieu chaque année; et

Il est de plus résolu que ce comité devienne un comité permanent au sein de la Fédération afin de faciliter cette discussion chaque année; et

Il est de plus résolu que le comité sur le Sommet RISE étudie activement la possibilité d'organiser le sommet à différents endroits chaque année afin de guider le mouvement par des expériences contextuelles et historiques de racisme et de colonialisme, puisqu'elles varient à l'échelle du Canada.

JUGÉE IRRECEVABLE PAR LA PRÉSIDENTE (pas une motion d'urgence)

15. ANNONCES

Des annonces au sujet des aspects logistiques et procéduraux ont été faits.

16. SUSPENSION DE LA SÉANCE

2016/06:031

MOTION

Section 99/Section 34

Il est résolu de suspendre la séance plénière jusqu'à la séance plénière de clôture.

PAGE 14 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

ADOPTÉE

17 h 42 La séance est suspendue jusqu'à 14 h 15 le mercredi 8 juin 2016.

PROCÈS-VERBAL

Plénière de clôture

69^e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE—Le mercredi 8 juin 2016

15 h 27 : La présidente nationale, Bilan Arte, réouvre la séance.

1. APPEL NOMINAL

Section 36	Grenfell Campus Student Union	Présente
Section 45	Marine Institute Students' Union	Présente
Section 100	Graduate Students' Union of the Memorial University of Newfoundland	Présente
Section 35	Memorial University of Newfoundland Students' Union	Présente
Section 46	College of the North Atlantic Students' Union	Présente
Section 95	Cape Breton University Students' Union	Absente
Section 11	University of King's College Students' Union	Présente
Section 34	Mount Saint Vincent University Students' Union	Présente
Section 07	Student Union of NSCAD University	Présente
Section 69	Association générale des étudiants de l'Université Sainte-Anne	Présente
Section 63	Holland College Student Union	Absente
Section 70	University of Prince Edward Island Graduate Student Association	Présente
Section 31	University of Prince Edward Island Student Union	Absente
Section 67	University of New Brunswick Graduate Students Association	Présente
Section 82	Algoma University Students' Union	Présente
Section 112	Association générale des étudiantes et étudiants du Collège Boréal	Absente
Section 102	Brock University Graduate Students' Association	Présente
Section 78	Carleton University Graduate Students' Association	Présente
Section 01	Carleton University Students' Association	Absente
Section 107	Association étudiante de La Cité collégiale	Absente
Section 92	Student Association of George Brown College	Présente
Section 93	Association étudiante du Collège Glendon	Absente
Section 54	University of Guelph Central Student Association	Présente
Section 62	University of Guelph Graduate Students' Association	Absente
Section 32	Lakehead University Student Union	Présente
Section 111	Laurentian Student Union	Présente
Section 30	Association générale des étudiant(e)s de l'Université Laurentienne	Absente
Section 110	Association des étudiantes et étudiants aux études supérieures de l'Université Laurentienne	Absente
Section 88	Association des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne	Présente
Section 104	Association des étudiantes et étudiants adultes et à temps partiel de la Laurentienne	Absente
Section 39	McMaster University Graduate Students' Association	Absente
Section 20	Nipissing University Student Union	Présente
Section 25	Ontario College of Art and Design Students' Union	Présente
Section 41	Student Federation of the University of Ottawa/ Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa	Présente
Section 94	University of Ottawa Graduate Students' Association des étudiant(e)s diplômé(e)s de l'Université d'Ottawa	Présente
Section 27	Queen's University Society of Graduate and Professional Students	Présente
Section 24	Ryerson Students' Union	Absente
Section 105	Continuing Education Students' Association of Ryerson	Présente
Section 85	Association étudiante de l'Université Saint-Paul	Présente
Section 99	Scarborough Campus Students' Union	Présente
Section 109	University of Toronto Mississauga Students' Union	Présente
Section 19	University of Toronto Graduate Students' Union	Présente
Section 97	University of Toronto Association of Part-Time Undergraduate Students	Présente
Section 98	University of Toronto Students' Union	Présente
Section 71	Trent Central Student Association	Présente
Section 47	University of Western Ontario Society of Graduate Students	Absente
Section 56	Wilfrid Laurier University Graduate Students' Association	Absente
Section 48	University of Windsor Graduate Students' Society	Présente

PAGE 2 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Section 106	Organization of Part Time University Students, University of Windsor	Présente
Section 49	University of Windsor Students' Alliance	Présente
Section 68	York Federation of Students	Présente
Section 84	York University Graduate Students' Association	Présente
Section 37	Brandon University Students' Union	Présente
Section 96	University of Manitoba Graduate Students' Association	Absente
Section 103	University of Manitoba Students' Union	Présente
Section 38	Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface	Présente
Section 08	University of Winnipeg Students' Association	Présente
Section 90	First Nations University of Canada Students' Association	Présente
Section 09	University of Regina Students' Union	Présente
Section 101	University of Saskatchewan Graduate Students' Association	Présente
Section 17	University of Saskatchewan Students' Union	Absente
Section 42	Alberta College of Art and Design Students' Association	Absente
Section 21	University of Calgary Graduate Students' Association	Absente
Section 03	University of British Columbia Students' Union Okanagan	Présente
Section 73	Vancouver Community College Students' Union	Présente
Section 18	Douglas Students' Union	Présente
Section 33	Emily Carr Students' Union	Présente
Section 26	Kwantlen Student Association	Absente
Section 61	Vancouver Island University Students' Union	Présente
Section 13	College of New Caledonia Students' Union	Présente
Section 72	North Island Students' Union	Absente
Section 66	Northwest Community College Students' Union	Présente
Section 53	Okanagan College Students' Union	Présente
Section 86	College of the Rockies Students' Union	Absente
Section 04	Okanagan College Students' Union	Présente
Section 15	Thompson Rivers University Students' Union	Absente
Section 75	Camosun College Student Society	Présente

Arte déclare que le quorum est atteint.

2. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DU BUDGET

Le représentant du Manitoba, Michael Barkman, présente le rapport du Comité du budget.

2016/06:032 MOTION
Section 78/Section 71

Il est résolu d'adopter le budget 2016-17 tel que présenté.

ADOPTÉE

3. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU FORUM DES CAMPAGNES ET DES RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

La vice-présidente nationale, Anne-Marie Roy, fait des remarques sur certaines sections du rapport du Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.

a. Proposition d'élaborer une campagne pour lutter contre l'islamophobie

2016/06:008 MOTION
Section 105/Section 41

Attendu que la Fédération vise à être une organisation d'anti-oppression;

Attendu que l'islamophobie est ancrée dans la xénophobie et le racisme;

Attendu que plusieurs projets de loi, dont C-24, C-51 et S-7, ciblent expressément les Musulmanes et Musulmans;

Attendu que les femmes musulmanes qui portent le hijab ou le niqab ont été expressément ciblées durant l'élection fédérale de 2015;

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE – PAGE 3

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Attendu que les Musulmanes et Musulmans originaires d'autres groupes marginalisés sont disproportionnellement victimes de harcèlement et de discrimination; par conséquent,

Il est résolu d'élaborer une campagne nationale de lutte à l'islamophobie;

Il est de plus résolu que cette campagne adopte une approche multidimensionnelle qui tient compte des différentes identités marginalisées;

Il est de plus résolu que la Fédération collabore avec des groupes communautaires et d'autres provinces ayant élaboré des campagnes de lutte au racisme et à l'islamophobie.

ADOPTÉE

b. Proposition d'élaborer une campagne visant à obtenir une réduction des frais de scolarité des étudiantes et étudiants internationaux

2016/06:014 MOTION

Section 67/Section 41

Attendu qu'il n'y a aucune réglementation au Canada dictant comment établir les frais différentiels exigés des étudiantes et étudiants étrangers;

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers paient souvent deux ou trois fois plus en frais de scolarité que leurs homologues canadiens;

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers apportent des contributions annuelles de l'ordre de plus de neuf milliards de dollars à l'économie;

Attendu que le Canada traîne derrière d'autres pays contribuables quant à sa capacité d'attirer et de retenir des étudiantes et étudiants étrangers;

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers ont des difficultés d'accéder aux services de santé dans toutes les provinces canadiennes; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération crée une campagne demandant aux gouvernements provinciaux de réglementer et de réduire les frais différentiels exigés des étudiantes et étudiants étrangers;

Il est de plus résolu que cette campagne demande également aux gouvernements provinciaux d'assurer aux étudiantes et étudiants étrangers une couverture des soins de santé comparable à celle offerte à l'ensemble des résidentes résidents et citoyennes et citoyens du Canada, et ce, dès leur arrivée au Canada.

2016/06:033 MOTION DE MODIFICATION

Section 36/Section 98

Il est de plus résolu que cette campagne demande également aux gouvernements provinciaux d'assurer aux étudiantes et étudiants étrangers une couverture des soins de santé comparable à celle offerte à l'ensemble des résidentes résidents et citoyennes et citoyens du Canada, et ce, dès leur arrivée au Canada.

ADOPTÉE

2016/06:034 MOTION DE MODIFICATION

Section 36/Section 41

Il est de plus résolu que la Fédération étudie la possibilité de déposer une plainte relative aux droits de la personne et identifie la province la plus appropriée pour déposer une plainte relative aux droits de la personne en lien avec les frais de scolarité différentiels.

ADOPTÉE

2016/06:035 MOTION DE MODIFICATION

Section 97/Section 105

Il est de plus résolu que la Fédération étudie la possibilité de faire une contestation fondée sur la Charte à propos des frais de scolarité différentiels pour les étudiantes et étudiants internationaux.

ADOPTÉE

PAGE 4 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

2016/06:036 MOTION DE MODIFICATION
Section 41/Section 68

Il est de plus résolu que l'Exécutif national présente un rapport d'étape à l'assemblée générale de novembre.

ADOPTÉE

2016/06:014 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE

c. Proposition de signer le manifeste Un bond vers l'avant

2016/06:018 MOTION
Section 8/Section 41

Attendu que Un bond vers l'avant : Manifeste pour un Canada fondé sur le souci de la planète et la sollicitude des uns envers les autres est un plan qui explique comment le Canada peut abandonner progressivement les carburants fossiles;

Attendu que Un bon vers l'avant a été élaboré en partenariat avec des leaders de plusieurs mouvements au Canada (syndicats, défense des droits des Autochtones, justice sociale et alimentaire, confessionnels) et a reçu l'appui de plus de 200 organisations et 39 000 signataires d'un bout à l'autre du pays; et

Attendu que Un bond vers l'avant a été lancé en septembre 2015 et a reçu l'appui du Parti vert du Canada, du Parti vert du Québec et de Québec Solidaire et que le plan prône l'égalité sur les plans politique et économique comme objectif d'une société juste et que de petits changements ne suffiront plus pour atteindre ces objectifs;

Attendu que, sur la scène fédérale, le Nouveau Parti démocratique a débattu des principes enchâssées dans Un bon vers l'avant en avril 2016;

Attendu que Un bon vers l'avant n'est ni une plate-forme de parti politique ni un plan détaillé, mais représente plutôt une feuille de route à suivre pour créer un nombre très élevé d'emplois dans des secteurs à faible intensité de carbone et dans la nouvelle économie renouvelable; et

Attendu que Un bond vers l'avant propose de soutenir les travailleurs déplacés de l'industrie des carburants fossiles en leur offrant de la formation et des perspectives d'emploi dans le secteur croissant des énergies renouvelables; et

Attendu que Un bon vers l'avant propose entre autres :

d'abandonner progressivement les carburants fossiles de sorte à ce que 100 % de l'électricité produite au Canada le soit à partir de ressources renouvelables d'ici 20 ans et que l'utilisation de carburants fossiles soit éliminée d'ici 2050;

- D'interdire les nouveaux projets d'infrastructure visant à intensifier l'extraction de ressources non renouvelables, ce qui comprend les oléoducs;
- De mettre un frein aux accords commerciaux qui nuisent aux « efforts que nous déployons pour reconstruire les économies locales, réglementer les sociétés privées et stopper les activités d'extraction dommageables »;
- De développer des secteurs à faible intensité de carbone de l'économie comme les soins, l'éducation, le travail social, les arts et les services de communications d'intérêt public;
- De mettre un terme aux subventions destinées aux énergies fossiles, imposer une taxe sur les transactions financières, accroître les redevances sur les ressources, augmenter l'impôt sur le revenu des entreprises privées et des plus riches, instaurer une taxe progressive sur le carbone et couper dans les dépenses militaires; par conséquent,

Il est résolu que la présidente nationale de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants signe Un bond vers l'avant au nom de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants; et

Il est également résolu d'encourager les sections locales à signer Un bond vers l'avant au nom de leurs membres.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE – PAGE 5

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

2016/06:036 MOTION DE MODIFICATION
Section 32/Section 37

Il est également résolu d'encourager les syndicats étudiants membres de tenir des consultations publiques au cours desquelles les étudiantes et étudiants, résidentes et résidents et partenaires communautaires pourront définir démocratiquement ce qu'un véritable bond vers l'économie de demain signifie pour leur collectivité.

ADOPTÉE

2016/06:037 MOTION DE MODIFICATION
Section 8/Section 99

Il est également résolu d'encourager les syndicats étudiants membres de tenir des consultations publiques au cours desquelles les étudiantes et étudiants, résidentes et résidents et partenaires communautaires pourront définir démocratiquement ce qu'un véritable bond vers l'économie de demain signifie pour leur collectivité de même que d'encourager les syndicats étudiants membres d'inviter leurs députées fédérales locales et députés fédéraux locaux à participer à ces consultations.

ADOPTÉE

2016/06:038 MOTION DE MODIFICATION
Section 32/Section 37

Il est également résolu d'encourager les syndicats étudiants membres de tenir des consultations publiques ou d'autres activités au cours desquelles les étudiantes et étudiants, résidentes et résidents et partenaires communautaires pourront définir démocratiquement ce qu'un véritable bond vers l'économie de demain signifie pour leur collectivité de même que d'encourager les syndicats étudiants membres d'inviter leurs députées fédérales locales et députés fédéraux locaux à participer à ces consultations.

ADOPTÉE

2016/06:018 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE

d. Proposition de s'opposer aux coupes budgétaires du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

2016/06:020 MOTION
Section 36/Section 41

Attendu que le budget 2016 de la province de Terre-Neuve-et-Labrador impose des compressions à de nombreux services publics dont l'éducation postsecondaire;

Attendu que le programme de bourses accordées en fonction du besoin a été coupé et que la province a réintroduit les prêts étudiants;

Attendu que le budget d'exploitation de l'Université Memorial a été réduit, mettant du coup en péril le gel des frais de scolarité qui dure depuis longtemps dans la province; par conséquent,

Il est résolu de s'opposer aux compressions imposées par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador à l'éducation postsecondaire;

Il est de plus résolu que la Fédération envoie une lettre au premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador pour dénoncer les compressions dans l'enseignement postsecondaire;

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires.

2016/06:039 MOTION DE MODIFICATION
Section 54/Section 109

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires et à prendre d'autres actions en guise de solidarité.

ADOPTÉE

2016/06:020 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE

e. Proposition d'organiser une Journée d'action nationale

PAGE 6 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

2016/06:022

MOTION

Section 36/Section 41

Attendu que le budget d'austérité présenté par terre-Neuve-et-Labrador menace l'accessibilité et la qualité de l'enseignement postsecondaire offert aux étudiantes et étudiants;

Attendu que des actions directes prises par des étudiantes et étudiants aux quatre coins du Canada ont permis de braquer les projecteurs sur la crise nationale de l'éducation postsecondaire;

Attendu que les frais de scolarité continuent d'augmenter dans la plupart des provinces canadiennes, ce qui a pour effet d'empêcher de nombreuses personnes de poursuivre des études postsecondaires et de grever d'autres d'une lourde dette étudiante;

Attendu que le sous-financement chronique de nos établissements d'enseignement postsecondaire s'est soldé par une détérioration de l'infrastructure sur des campus partout au pays;

Attendu que les gouvernements fédéral et provinciaux sont responsables du financement de l'enseignement postsecondaire et que les frais de scolarité représentent le symptôme plutôt que le remède d'un sous-financement chronique des universités et collèges du Canada;

Attendu que la dernière journée d'action nationale remonte à février 2012;

Attendu que la mobilisation massive de membres peut s'avérer un outil efficace pour engager les membres et influencer les politiques gouvernementales; par conséquent,

Il est résolu de tenir une Journée d'action nationale au cours de l'automne 2016.

2016/06:039

MOTION DE MODIFICATION

Section 36/Section 8

Il est de plus résolu que la Journée d'action ait lieu le 2 novembre 2016.

ADOPTÉE

2016/06:040

MOTION DE MODIFICATION

Section 109/Section 46

Il est de plus résolu que des rencontres téléphoniques mensuelles aient lieu pour toutes les sections membres pour prendre part à des mises à jour provinciales/régionales en amont de la Journée d'action nationale 2016.

ADOPTÉE

2016/06:041

MOTION DE MODIFICATION

Section 35/Section 103

Il est résolu qu'une Journée d'action ait lieu le 2 novembre 2016 et à l'automne 2017.

REJETÉE

2016/06:042

MOTION DE MODIFICATION

Section 78/Section 106

Il est de plus résolu que l'Exécutif national travaille de concert avec les éléments provinciaux, les caucus et les groupes modulaires pour élaborer des demandes claires, des stratégies, des matériaux et organiser des ressources d'appui pour s'assurer que la Journée d'action nationale soit réussie et qu'elle soit inclusive des réalités provinciales et intersectionnelles de nos membres.

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à former des coalitions de campus, communautaires et régionales pour partager les ressources, les compétences et les capacités d'organisation qui permettront d'organiser une Journée d'action nationale réussie.

ADOPTÉE

2016/06:043

MOTION DE MODIFICATION

Section 105/Section 32

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE – PAGE 7

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Il est de plus résolu que l'assemblée générale de novembre soit dédiée à évaluer la journée d'action de l'automne 2016 en organisant des ateliers participatifs intersectionnels sur la gratuité scolaire et les prochaines actions.

ADOPTÉE

2016/06:044 MOTION DE MODIFICATION
Section 8/Section 97

Il est de plus résolu que les buts de la Journée d'action nationale soient de gagner : la gratuité scolaire pour toutes et tous, l'élimination des frais de scolarité, l'élimination du plafond sur le PAENP et la réduction de la dette étudiante.

ADOPTÉE

2016/06:045 MOTION DE MODIFICATION
Section 69/Section 109

Il est résolu de remplacer la modification 2016/06:044 avec :

Il est de plus résolu que la demande principale de la campagne soit l'accès à l'éducation, qui englobe ce qui suit : l'éducation pour toutes et tous, l'élimination des frais de scolarité, l'élimination du plafond sur le PAENP et la réduction de la dette étudiante..

ADOPTÉE

2016/06:022 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE

f. Proposition pour protéger l'autonomie des associations étudiantes

2016/06:026 MOTION
Section 109/Section 97

Attendu que l'administration de l'Université de Toronto a créé une politique intitulée Politique sur les organisations étudiantes autonomes, démocratiques, accessibles et ouvertes; et

Attendu que cette politique est le résultat d'un processus non démocratique connu sous le nom de Sommet des sociétés étudiantes, lequel a été tenu par l'administration de l'Université de Toronto en 2013-2014; et

Attendu que le Sommet des sociétés étudiantes a exclu de nombreux syndicats et clubs étudiants de même que des groupes désignés aux fins d'équité; et

Attendu que cette politique fait suite au militantisme des syndicats étudiants sur le campus à propos des questions d'accès à l'éducation et de la discrimination sur le campus; et

Attendu que cette initiative suit une tentative semblable en 2008 de miner l'autonomie des syndicats étudiants en réaction au militantisme étudiant;

Attendu que cette politique tente de permettre à l'université de s'ingérer dans les affaires internes et les processus démocratiques des associations et syndicats étudiants de l'Université de Toronto, notamment par la création d'un organisme externe responsable des appels, ce qui compromet fondamentalement leur autonomie;

Attendu que cette politique encourage les groupes étudiants à violer leurs propres règlements en permettant aux non-membres de prendre des décisions qui touchent la gouvernance, les élections et d'autres affaires internes; et

Attendu que l'administration de l'Université de Toronto menace de retenir les cotisations si les syndicats étudiants refusent de souscrire à cette proposition de politique; et

Attendu que cette politique a été approuvée lors du conseil des affaires universitaires le 25 mai 2016;

Attendu que le conseil d'administration de l'Université de Toronto votera pour l'adoption de cette politique le 23 juin 2016;

Attendu que l'approbation de cette politique pourrait créer un précédent pour les établissements d'enseignement et les syndicats étudiants dans tout le pays;

PAGE 8 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Attendu que l'autonomie des syndicats étudiants est d'une importance capitale pour le travail des syndicats étudiants, notamment les services et la défense d'intérêts politiques qu'ils offrent à leurs membres; et

Il est résolu que l'Exécutif national écrive une lettre au président de l'Université de Toronto, Meric Gertler, et aux membres du conseil d'administration pour condamner cette politique;

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à écrire des lettres semblables pour condamner cette politique;

Il est de plus résolu que la Fédération continue de faire pression sur les députées et députés pour la création de lois plus effaces en vue de protéger l'autonomie des syndicats étudiants;

Il est de plus résolu que la Fédération fournisse aux sections locales des ressources, telles que de la recherche, des documents de pression, du matériel de campagne ou autre, qui pourraient souligner l'objectif et l'importance de l'autonomie des syndicats étudiants.

2016/06:045 MOTION DE MODIFICATION

Section 8/Section 37

Le comité recommande que la troisième clause de la motion (2016/06:n07) soit modifiée comme suit :

Il est de plus résolu que la Fédération fasse pression sur les députées et députés, ainsi que sur les membres des assemblées législatives provinciales pour la création de lois plus effaces en vue de protéger l'autonomie des syndicats étudiants;

ADOPTÉE

2016/06:046 MOTION DE MODIFICATION

Section 11/Section 7

Le comité recommande que la motion 2016/16:c02 soit modifiée comme suit :

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à participer, le 23 juin, à une action solidaire coordonnée.

ADOPTÉE

2016/06:026 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE

g. Proposition d'adopter la Déclaration de Bergen

2016/05:028 MOTION

Section 92/Section 100

Attendu que l'éducation est un droit humain qui devrait être gratuit et n'exclure personne, sans égard aux opinions politiques, à la religion, à la nationalité, au genre, à la race, à l'orientation sexuelle, à l'ethnicité, aux croyances, à l'état de santé, aux handicaps, aux origines socioéconomiques, ou à toute autre caractéristique d'un individu;

Attendu que les étudiantes et étudiants ont le droit d'être représentés par des syndicats étudiants autonomes et de s'organiser à l'intérieur de ceux-ci;

Attendu que le savoir et l'éducation sont des biens publics qui bénéficient à l'ensemble de la société et que le public a le droit d'accéder aux établissements d'enseignement postsecondaire et à la recherche qui y est effectuée;

Attendu que ces droits font face à des menaces mondiales, notamment la marchandisation de notre système d'éducation postsecondaire, la qualité qui est négligée, le manque d'accessibilité et une attaque contre les droits fondamentaux des étudiantes et étudiants;

Attendu qu'une communication internationale accrue a créé de nouvelles possibilités de coopération universelle pour la défense des droits étudiants, de l'éducation postsecondaire publique et de l'accès pour toutes et tous;

Attendu qu'en mai 2016, les étudiantes et étudiants de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord, de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et du Pacifique ont rédigé le texte de la déclaration de Bergen afin de rehausser la coopération internationale entre les organisations étudiantes et de créer une voix mondiale pour défendre ces principes; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération adopte la Déclaration de Bergen.

ADOPTÉE

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DE RÉVISION ET D'ÉLABORATION DES POLITIQUES

La présidente du Caucus national des 2e et 3e cycles Christina Muehlberger a fait des remarques sur certaines sections du rapport du Comité de révision et d'élaboration des politiques.

g. Proposition d'adopter une politique sur l'immigration d'étudiantes et d'étudiants étrangers

2016/06:012 MOTION

Section 101/Section 44

Attendu que plusieurs programmes d'immigration provinciaux et fédéraux axés sur les étudiantes et étudiants étrangers ainsi que les diplômées et diplômés récents ont été abandonnés au cours des dernières années; et

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers présentent un potentiel élevé d'intégration harmonieuse et sans coût additionnel pour le gouvernement dans la société canadienne; et

Attendu que les étudiantes et étudiants étrangers représentent quelque 11 pour cent de la population étudiante postsecondaire au Canada et que certains établissements accueillent jusqu'à 40 pour cent d'étudiantes et d'étudiants étrangers; et

Attendu que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants n'a aucune politique permanente en matière de soutien de l'immigration d'étudiantes et d'étudiants étrangers; par conséquent,

Il est résolu d'adopter la politique qui suit en matière d'immigration d'étudiantes et d'étudiants étrangers :

Immigration d'étudiantes et d'étudiants étrangers

Préambule

La Fédération soutient que les étudiantes et étudiants étrangers font partie intégrante du système canadien d'éducation postsecondaire et devraient donc être accueillis par les gouvernements fédéral et provinciaux. Les étudiantes et étudiants étrangers sont plus susceptibles de s'intégrer dans la culture canadienne étant donné qu'ils possèdent des compétences en langues officielles et une connaissance de la réalité canadienne au moment d'obtenir leur diplôme. Les intégrer dans notre société ne coûte rien de plus au gouvernement (par ex., en cours de langue ou en services d'établissement).

Les étudiantes et étudiants étrangers arrivent au Canada avec à la fois des ressources et des connaissances; par conséquent, les communautés bénéficient de leur présence dès qu'ils sont arrivés au Canada.

De plus, ils ont un âge optimal (dans la vingtaine ou la trentaine), présentent de faibles risques en termes de frais médicaux et comptent de nombreuses années de travail au Canada devant eux.

Politique

La Fédération appuie :

- La création par les gouvernements fédéral et provinciaux de programmes d'immigration axés sur les étudiantes et étudiants étrangers ainsi que les diplômées et diplômés récents d'universités canadiennes.
- La revitalisation d'anciens programmes fédéraux et provinciaux axés sur les étudiantes et étudiants étrangers ainsi que les diplômées et diplômés récents (par ex., le programme de doctorat).
- L'immigration prioritaire d'étudiantes et d'étudiants étrangers par rapport à l'accueil de nouvelles personnes originaires d'autres pays.
- La reconnaissance de travaux postdoctoraux, d'assistance à l'enseignement, d'assistance à la recherche et d'autres travaux universitaires à titre d'expérience de travail reconnue aux fins d'immigration.

PAGE 10 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

- Une préséance accrue de la valeur de l'expérience de travail et d'études des étudiantes et étudiants étrangers dans le cadre des processus décisionnels en matière de politiques d'immigration (par ex., plus de points).

La Fédération s'oppose à ce qui suit :

- Les compressions des programmes d'immigration gouvernementaux pour les étudiantes et étudiants étrangers.
- La création par le gouvernement d'obstacles à l'immigration des étudiantes et étudiants étrangers ainsi que des diplômées et diplômés récents.
- L'exigence d'avoir reçu une offre d'emploi permanent pour pouvoir présenter une demande de résidence permanente.

2016/06:047 MOTION DE MODIFICATION

Section 105/Section 109

Il est résolu de modifier la motion 2016/06:047 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

Immigration d'étudiantes et d'étudiants étrangers

Préambule

La Fédération soutient que les étudiantes et étudiants étrangers font partie intégrante du système canadien d'éducation postsecondaire et devraient donc être accueillis par les gouvernements fédéral et provinciaux. Les étudiantes et étudiants étrangers arrivent au Canada avec à la fois des ressources et des connaissances; par conséquent, les communautés autochtones et coloniales bénéficient de leur présence une fois qu'ils sont arrivés au Canada. Au moment d'obtenir leur diplôme, les étudiantes et étudiants étrangers sont plus susceptibles de s'intégrer facilement dans la culture canadienne puisqu'ils possèdent des compétences dans au moins une des langues officielles et une connaissance de la politique, de l'environnement, de la culture et de la réalité de la vie quotidienne au Canada. Les intégrer dans notre société ne coûte rien de plus au gouvernement (par ex., en cours de langue ou en services d'établissement).

Les étudiantes et étudiants étrangers arrivent au Canada avec à la fois des ressources et des connaissances; par conséquent, les communautés bénéficient de leur présence dès qu'ils sont arrivés au Canada.

Politique

La Fédération appuie l'élaboration de politiques publiques qui favorisent :

- La création par les gouvernements fédéral et provinciaux de programmes d'immigration axés sur les étudiantes et étudiants étrangers ainsi que les diplômées et diplômés récents d'universités, de collèges et d'établissements canadiens.
- La revitalisation d'anciens programmes fédéraux et provinciaux axés sur les étudiantes et étudiants étrangers ainsi que les diplômées et diplômés récents, tel le programme fédéral de travailleur qualifié, au niveau du doctorat.
- La reconnaissance de travaux postdoctoraux, d'assistance à l'enseignement, d'assistance à la recherche et d'autres travaux universitaires à titre d'expérience de travail reconnue aux fins d'immigration.
- Une préséance accrue de la valeur de l'expérience de travail et d'études des étudiantes et étudiants étrangers dans le cadre des processus décisionnels en matière de politiques d'immigration (par ex., plus de points).

La Fédération s'oppose à ce qui suit :

- Les compressions des programmes d'immigration gouvernementaux pour les étudiantes et étudiants étrangers.
- Les politiques du gouvernement qui empêchent des étudiantes et étudiants étrangers et des diplômées et diplômés récents de présenter une demande de résidence permanente, notamment une offre d'emploi permanent, des années d'expérience, le pays d'origine et la durée du séjour avant la demande.

ADOPTÉE

2016/06:012 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET DES SERVICES

La représentante de la Nouvelle-Écosse Michaela Sam et le représentant de Terre-Neuve-et-Labrador Travis Perry ont fait des remarques sur certaines sections du rapport du Comité de développement organisationnel et des services.

a. Proposition d'organiser des ateliers de perfectionnement des compétences

2016/06:010

MOTION

Section 105/Section 41

Attendu que la formation et le perfectionnement sont importants pour bâtir un mouvement étudiant solide; et

Attendu que la Fédération a une longue histoire dans la création d'espaces de formation et de perfectionnement pour les étudiantes et étudiants; et

Attendu qu'un engagement à l'égard de l'élargissement de l'offre de formation et de perfectionnement des compétences aura pour effet de soutenir l'avancement des objectifs de la Fédération en matière de campagnes et de services; et

Attendu que de tels ateliers pourraient être offerts en ligne afin de compléter et de renforcer des ateliers déjà offerts par la Fédération, comme les symposiums de perfectionnement des compétences; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération organise divers ateliers de renforcement des compétences qui seront proposés gratuitement aux membres.

2016/06:048

MOTION DE MODIFICATION

Section 37/Section 97

Le comité recommande que la clause soit modifiée comme suit :

Il est résolu que la Fédération organise divers ateliers en ligne de renforcement des compétences, lesquels seront offerts gratuitement aux membres afin de compléter les ateliers qu'organise déjà la Fédération.

ADOPTÉE

2016/06:49

MOTION DE MODIFICATION

Section 99/Section 69

Le comité recommande l'ajout des clauses suivantes :

Il est de plus résolu que certaines de ces séances incluent des ateliers interactifs contre l'oppression axés sur la façon de créer des programmes accessibles qui n'excluent personne, et

Il est de plus résolu que la Fédération examine la possibilité d'utiliser des plateformes en ligne pour le partage de ces séances.

ADOPTÉE

2016/06:50

MOTION DE MODIFICATION

Section 20/Section 97

Le comité recommande l'ajout de la clause suivante :

Il est de plus résolu que la Fédération consulte les représentantes et représentants nationaux de ses associations modulaires et de ses caucus afin de s'assurer que les divers besoins de ses membres sont pris en considération.

ADOPTÉE

2016/06:010

ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE

b. Proposition d'étudier la possibilité d'inclure les produits menstruels dans le Programme d'achat de produits de santé sexuelle

2016/06:016

MOTION

Section 68/Section 41

Attendu que l'accès à des produits menstruels est essentiel au bien-être des personnes qui ont leurs règles; et

PAGE 12 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Attendu que les obstacles qui entravent l'accès à des produits menstruels incluent les coûts de ces produits ainsi que l'absence de produits menstruels gratuits et facilement accessibles dans les lieux publics, dont les toilettes publiques; et

Attendu que la fourniture de ressources et de services visant à répondre aux divers besoins des étudiantes et étudiants et membres de la communauté pèse lourd lorsqu'il est question de l'accessibilité d'une éducation postsecondaire de qualité; et

Attendu que la gratuité des produits de santé sexuelle a été qualifiée d'important service à fournir dans les campus postsecondaires partout au pays;

Attendu que les produits menstruels s'inscrivent dans l'offre de soins de santé et devraient donc être considérés en conséquence; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants étudie la possibilité d'inclure les produits menstruels dans le Programme d'achat de produits de santé sexuelle.

2016/06:051 MOTION DE MODIFICATION

Section 105/Section 35

Le comité recommande que la clause soit modifiée comme suit :

Il est de plus résolu que soit aussi étudiée la possibilité d'offrir divers produits menstruels, incluant sans toutefois s'y limiter, des tampons hygiéniques, des serviettes hygiéniques, des lingettes humides et des coupes menstruelles sans silicone et de différentes tailles.

ADOPTÉE

2016/06:052 MOTION DE MODIFICATION

Section 8/Section 41

Le comité recommande l'ajout de la clause suivante :

Il est de plus résolu de rédiger un rapport sur les progrès de l'étude avant l'Assemblée générale de novembre 2016.

ADOPTÉE

2016/06:053 MOTION DE MODIFICATION

Section 7/Section 35

Le comité recommande que la clause soit modifiée comme suit :

Il est résolu que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants étudie la possibilité d'inclure les produits menstruels dans le Programme d'achat de produits de santé sexuelle en accordant la priorité à des produits respectueux de l'environnement.

ADOPTÉE

2016/06:016 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE

2016/06:054 MOTION

Section 38/Section 94

Il est résolu que le rapport du Comité du développement organisationnel et des services soit adopté.

ADOPTÉE

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DE MISES EN CANDIDATURE

La directrice du scrutin Freyelle Mehari a annoncé que les individus suivants ont été élus au conseil de l'exécutif national pour l'année 2016-2017.

2016/06:055 MOTION

Section 7/Section 35

Il est résolu de ratifier l'élection de Chasity Delorme à titre de représentante des étudiantes et étudiants autochtones.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE – PAGE 13

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

- 2016/06:056** **MOTION**
Section 7/Section 35
Il est résolu de ratifier l'élection de Jenelle Davies à titre de représentante de la Colombie-Britannique.
ADOPTÉE
- 2016/06:057** **MOTION**
Section 7/Section 35
Il est résolu de ratifier l'élection de Bridget Cameron à titre de représentante des étudiantes et étudiants des collèges et instituts.
ADOPTÉE
- 2016/06:058** **MOTION**
Section 7/Section 35
Il est résolu de ratifier l'élection de Francesco Caruso à titre de représentant des étudiantes et étudiants francophones.
ADOPTÉE
- 2016/06:059** **MOTION**
Section 7/Section 35
Il est résolu de ratifier l'élection de Carissa Taylor à titre de représentante des étudiantes et étudiants des 2^e et 3^e cycles.
ADOPTÉE
- 2016/06:060** **MOTION**
Section 7/Section 35
Il est résolu de ratifier l'élection de Michael Barkman à titre de représentant du Manitoba.
ADOPTÉE
- 2016/06:061** **MOTION**
Section 7/Section 35
Il est résolu de ratifier l'élection de Alex Noel pour représenter Terre-Neuve-et-Labrador.
ADOPTÉE
- 2016/06:062** **MOTION**
Section 7/Section 35
Il est résolu de ratifier l'élection de Brittany Dixon à titre de représentante du Nouveau-Brunswick.
ADOPTÉE
- 2016/06:063** **MOTION**
Section 7/Section 35
Il est résolu de ratifier l'élection de Charlotte Kiddell à titre de représentante de la Nouvelle-Écosse.
ADOPTÉE
- 2016/06:064** **MOTION**
Section 7/Section 35
Il est résolu de ratifier l'élection de Gayle McFadden à titre de représentante de l'Ontario.
ADOPTÉE
- 2016/06:065** **MOTION**
Section 7/Section 35
Il est résolu de ratifier l'élection de Mary McPhee à titre de représentante de l'Île-du-Prince-Édouard.
ADOPTÉE
- 2016/06:066** **MOTION**
Section 7/Section 35

PAGE 14 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Il est résolu de ratifier l'élection de Alexandria Williams à titre de représentante des étudiantes et étudiants racialisés.

ADOPTÉE

2016/06:067

MOTION

Section 7/Section 35

Il est résolu de ratifier l'élection de Heather O'Watch à titre de représentante de la Saskatchewan.

ADOPTÉE

2016/06:068

MOTION

Section 7/Section 35

Il est résolu de ratifier l'élection de Robert Leamon à titre de représentant des étudiantes et étudiants handicapés.

ADOPTÉE

2016/06:069

MOTION

Section 7/Section 35

Il est résolu de ratifier l'élection de Jade Peek à titre de représentante des femmes.

ADOPTÉE

2016/06:070

MOTION

Section 7/Section 35

Il est résolu de ratifier l'élection de Sarah Langer au Comité d'appel.

ADOPTÉE

2016/06:071

MOTION

Section 7/Section 35

Il est résolu de ratifier l'élection de Francis Pineda au Comité d'appel.

ADOPTÉE

2016/06:073

MOTION

Section 48/Section 105

Il est résolu de détruire les bulletins de vote.

ADOPTÉE

7. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DES CAUCUS ET DES ASSOCIATIONS MODULAIRES

Des rapports verbaux ont été rendus au sujet du Caucus national des 2e et 3e cycles, du Caucus des étudiantes et étudiants autochtones, du groupe modulaire des femmes, du Caucus des associations des petits établissements, du Caucus des associations des grands établissements, du Caucus des collègues et des instituts, du groupe modulaire queer, du groupe modulaire des étudiantes et étudiants à temps partiel et adultes, du groupe modulaire des étudiantes et étudiants internationaux, du groupe modulaire des étudiantes et étudiants francophones, du groupe modulaire des étudiantes et étudiants handicapés, et du groupe modulaire des étudiantes et étudiants racialisés.

8. QUESTIONS DIVERSES

La motion suivante a été présentée avec préavis pour étude à l'assemblée générale annuelle de novembre 2016.

MOTION

Section 7/Section 109

Attendu que le Sommet RISE (Expérience des étudiantes et étudiants racialisés et autochtones) qui a eu lieu du 19 au 21 mars 2016 a réussi à lancer la première discussion étudiante nationale sur la lutte contre le racisme et le colonialisme; et

Attendu que les personnes racialisées et autochtones continuent de faire face à des macro et microagressions dans les milieux scolaires, communautaires et professionnels; et

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE – PAGE 15

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

Attendu que le colonialisme et le racisme sont des systèmes complexes d'oppression qui sont continus et violents; et

Attendu que les ateliers de lutte contre l'oppression, bien qu'utiles, ne sont pas une solution définitive pour lutter contre la discrimination parmi nos membres; et

Attendu que les mandats des postes de direction aux sections locales sont sur une base annuelle et qu'un mouvement en vue de défier ces systèmes complexes d'oppression doit être renouvelé fréquemment de manière à être durable; et

Attendu que les communautés racialisées et autochtones, notamment les étudiantes et étudiants, se mobilisent continuellement pour des initiatives de campagne qui luttent contre le racisme et le colonialisme systémiques et institutionnalisés, et la violence sanctionnée par l'État, plus récemment, par des initiatives de campagne telles que Occupy INAC (occupons AINC), Jamais plus l'inaction, La vie des Noirs compte – ville de tentes (Tent City) et d'autres initiatives dirigées par la population étudiante; et

Attendu que le Sommet RISE a fait beaucoup pour regrouper les voix des étudiantes et étudiants racialisés et autochtones sans l'ingérence des blancs et pour leur permettre de collaborer à la création d'une vision nationale décolonialisée et contre le racisme; et

Attendu que l'alliance avec des étudiantes et étudiants non racialisés et non autochtones peut s'avérer efficace, mais qu'elle peut également être violente dans la suppression des voix racialisées et autochtones et reproduire les traumatismes et créer un espace non sécuritaire pour ces conversations profondes; et

Attendu que les étudiantes et étudiants racialisés et autochtones ont fait face à des obstacles au sein des sections locales lorsqu'ils ont demandé de participer au sommet de 2016, entre autres un financement insuffisant de la part des sections locales et des demandes qui étaient évaluées par des membres exécutifs blancs des sections locales, et

Attendu que la décolonisation et la lutte contre le racisme s'imposent au sein de nos communautés collectives, sans ingérence des voix blanches.

Il est résolu que la Fédération organise un autre Sommet national RISE (expérience des étudiantes et étudiants racialisés et autochtones) du vendredi 17 mars au dimanche 19 mars 2017, la fin de semaine avant le 21 mars 2017 qui est la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale; et

Il est de plus résolu que le Sommet RISE soit organisé en tant qu'espace réservé exclusivement aux étudiantes et étudiants racialisés et autochtones; et

Il est de plus résolu de créer un comité sur le sommet RISE en consultation avec la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants racialisés, la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants autochtones, la présidente ou le président du Caucus national des Autochtones ainsi que les équivalents provinciaux de ces postes; et

Il est de plus résolu que les éléments provinciaux soient encouragés à élire démocratiquement des représentantes et représentants à ce comité, au sein duquel ces postes n'existent pas déjà à l'exécutif provincial ou demeurent vacants; et

Il est de plus résolu que ce comité soit coprésidé par la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants racialisés et la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants autochtones; et

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à élaborer leurs propres processus démocratiques que dirigeraient les étudiantes et étudiants racialisés et autochtones sur leur campus en formant leur propre délégation de la section locale au sommet RISE; et

Il est de plus résolu que les membres exécutifs des sections locales cherchent activement des possibilités de financement pour faciliter de plus vastes délégations de leur section locale; et

Il est de plus résolu que le sommet ait lieu chaque année; et

Il est de plus résolu que ce comité devienne un comité permanent au sein de la Fédération afin de faciliter cette discussion chaque année; et

Il est de plus résolu que le comité sur le Sommet RISE étudie activement la possibilité d'organiser le sommet à différents endroits chaque année afin de guider le mouvement par des expériences

PAGE 16 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

69e Assemblée générale semestrielle nationale,
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

contextuelles et historiques de racisme et de colonialisme, puisqu'elles varient à l'échelle du Canada.

9. ANNONCES

Dubinski procède à un certain nombre d'annonces logistiques.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

2016/06:074 MOTION

Section 19/Section 111

Il est résolu de lever la séance.

ADOPTÉE

18 h 02 : la séance est levée.

PRÉSENCES

69^e Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)
Du dimanche 5 juin au mercredi 8 juin 2016

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Section 3

University of British Columbia Students Union- Okanagan

Kimberly Rutledge

Section 26

Kwantlen Student Association

Alex McGowan

Section 33

Emily Carr Students' Union

Jenelle Davies

Section 61

Vancouver Island University Students' Union

Phoebe Lo Patigdas

Michael Olson

Section 66

Northwest Community College Students' Union

Madelie Keller-Macleod

Section 75

Camosun College Student Society

Michael Glover

Michel Turcotte

SASKATCHEWAN

Section 9

University of Regina Students' Union

Jermain McKenzie

Shawn Wiskar

Section 90

First Nations University of Canada Student Association

Tahnee Dubois

Heather O'Watch

Daniel Stonechild

Section 101

University of Saskatchewan Graduate Students' Union

Carolyn Gaspar

MANITOBA

Section 8

University of Winnipeg Students' Association

Abigail Theano-Pudwill

Mitchell Van Ineveld

Felisha Simone Hartig

Kevin Settee

Sadie-Phoenix Lavoie

Section 37

Brandon University Students' Union

Nick Brown

Jillian Vanderheiden

Greg Monias

Dinah Sandy

Section 38

Association étudiante de l'Université de Saint Boniface

Colin Simard

Cheikh Sow

Carlen Comegan-Ronke

Sophie Moquin

Section 103

University of Manitoba Students' Union

Adam Pawlak

Jessica Smith

Dara Hallock

Tanjit Nagra

Wilfred Sam-King

ONTARIO

Section 19

University of Toronto Graduate Students' Union

Cristina Jaimungal

Brieanne Berry-Crossfield

Section 20

Nipissing University Student Union

Brittaney Kent

Jordan Dempster

Section 24

Ryerson Students' Union

Harman Singh

Victoria Morton

Tamara Jones

Neal Muthreja

Obaid Ullah

Section 25

Ontario College of Art and Design Student Union

Amanda Robertson- Hébert

Kaiatanoron Bush

Section 27

Queen's University Society of Graduate and Professional Students

Natasha Stirrett

Saba Farbodkia

Section 32**Lakehead University Student Union**

Tannis Kastern
Mohammad Asker
Roman Jakubowski
Adrian Smith
Farhan Yousaf
Clyde Moonias

Section 41**Student Federation of the University of Ottawa**

Francesco Caruso
Romeo Ahimakin

Section 48**University of Windsor Graduate Student Society**

Amin Safaei

Section 49**University of Windsor Graduate Student Society**

Vuk Zubic
Moussa Hamadani
Matthew Dunlop

Section 54**University of Guelph Central Student Association**

Sonia Chwalek
Miriam Kearney

Section 68**York Federation of Students**

Mary Asekome
Jordan Madeira
Darshika Selvasiam
Alexandria Williams
Melissa Palermo

Section 71**Trent Central Student Association**

Brendan Campbell
Shanese Steele
Ryan Newman
Coty Zachariah

Section 78**Carleton University****Graduate Students' Association**

Eric Hitsman
Debbie Owusu-Akyeeah
Justine DeJaegher
Taylor Howarth
Vincent St-Martin

Section 82**Algoma University Students' Union**

Bushra Asghar
Skylee-Storm Hogan

Section 84**York University****Graduate Students' Association**

Domenico Cerisano

Section 85**Saint Paul University Students' Association**

Benjamin Segobaetso
Galena Ngakala

Section 88**Association des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne**

Mia Bourque

Section 92**Student Association of George Brown College**

Sheldon Mortimore
Lorrain Gajadharsing
Rajai Refai
Gemedi Beker
Leslie VanEvery
Tiffany White
Gurjot Singh
Ron Greenberg

Section 94**University of Ottawa****Graduate Students' Association**

Stéphanie Bacher
William El Khoury
Kawtar Jaanid
Shawn Philip Hunsdale

Section 97**Association of Part-Time Undergraduate Students of the University of Toronto**

Danielle Sandhu
Margaret Ebifegha
Richie Pyne
Mala Kashyap
Susan Froom
Modele Kuforiji

Section 98**Scarborough Campus Students' Union**

Lucinda Qu
Ahmad Ilyas
Nicholas Grant
Daman Singh
Jasmine Denike
Stephanie Spagnuolo

Section 99**Scarborough Campus Students' Union**

Kavita Siewrattan
Thomas Wood
Sitharsana Srihas
Trina James
Jessica Kirk
Yasmin Rajabi
Nafisa Mohamed

Section 102**Brock University Graduate Students' Association**

Sarah Miller
Shannon Kitchings

Section 104

Laurentian Association of Mature and Part-Time Students

Theresa Rost

Section 105

Continuing Education Students' Association of Ryerson

Phyllis McKenna

Francis Pineda

Janet Rodriguez

Rabbia Ashraf

Caitlin Smith

Paige Galette

Section 106

University of Windsor Organization of Part-time University Students

Maryam Amalow

Section 107

Association étudiante de la Cité collegiale

Jennyca Jean-Denis

Section 109

University of Toronto at Mississauga Students' Union

Vanessa Demello

Marise Hopkins

Pu Qi Zhad

Nour Alideeb

Walied Kogali

Tyrell Subban

Maleeha Baig

Section 110

Laurentian University Graduate Students' Association

Yasser Ghoreishi

Section 111

Laurentian Students' Union

Jeremy Ross

Melanie Van Ameron

NOUVEAU-BRUNSWICK

Section 67

University of New Brunswick Graduate Students' Association

Aditya Roshan

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Section 70

University of Prince Edward Island Graduate Student Association

Valerie Campbell

Mary MacPhee

NOUVELLE-ÉCOSSE

Section 7

Student Union of the Nova Scotia College of Art & Design University

Jade Peek

Olivia King

Julie Nicholson

Gemma Leslie

Jessica MacDonald

Section 11

University of King's College Students' Union

Gina Grattan

Aidan McNally

Section 34

Mount Saint Vincent University Students' Union

Erin Murray

Morgan Atwater

Section 69

Association générale des étudiants de l'Université Sainte-Anne

Alli Dykeman

Yaye Peukassa

TERRE-NEUVE ET LABRADOR

Section 35

Memorial University of Newfoundland Students' Union

Brittany Lennox

Matthew Barter

Sophia Solomon

Renata Lang

Brittany Byrnes

Lindsay Batt

Hans Rollmann

Section 36

Grenfell Campus Student Union

Renee Hann

Sofia Descalzi

Sara Langer

Section 45

Grenfell Campus Student Union

Zach Green

Christian Samson

Section 46

Grenfell Campus Student Union

Erin Julia Everard

Hugh Smith

Adam Drake

Philip White

Bridget Cameron

Kathryn Bailey

Section 100
**Graduate Students' Union of the
Memorial University of Newfoundland**
Bahreh Haghghat

Dandan Lu
Rebecca Stuckey
Emadeddin A. A. Hussein

National Executive Members Present

Représentante de la Colombie-Britannique

Jenelle Davies

Représentante des Autochtones

Chasity Delorme

**Représentante ou représentant des collèges et
instituts**

Tl'ehskwiisimka Marshall

**Représentante des étudiantes et étudiants
francophones**

Melanie Bourque

Représentant du Manitoba

Michael Barkman

Présidente nationale

Bilan Arte

Vice-présidente nationale

Anne-Marie Roy

Trésorière nationale

Anna Dubinski

Représentant-e du Nouveau-Brunswick

Brittany Dixon

Représentant de Terre-Neuve et Labrador

Travis Perry

**Représentant des étudiantes et étudiants des
cycles supérieurs**

Christina Muehlberger

Représentante de la Nouvelle-Écosse

Michaela Sam

Représentante de l'Ontario

Gabrielle Ross-Marquette

Représentant de Île-du-prince-édouard

Valeria Campbell

**Représentant des étudiantes et étudiants
racialisés**

Alexandria Williams

Représentant de la Saskatchewan

Natalia Terekhova

**Représentant des des étudiantes et étudiants
handicapés**

Robert Leamon

Représentante des femmes

Vanessa Dorimain

National Executive Members - Vacant

Représentant-e de l'Alberta

Représentant-e du Québec

Component and Caucus Representative

Élément de l'Ontario

Le président, Rajean Hoilett

Élément de la Nouvelle-Écosse

Trésorière, Alex Noel

Federation Staff

Campagnes Intern

Ikram Hamoud

Campagnes Intern

Emily Niles

Coordonnatrice des communications

Sarah McCue

Coordonnateur des finances (Ontario)

Toby Whitfield

Coordonnateur du Réseau-santé

Tom Rowles

Coordonnateur des communications

Alastair Woods

Organisateur provincial (Maritimes)

David Etherington

**Organisateur provincial (Terre-Neuve et
Labrador)**

Michael Walsh

Organisatrice provincial (Ontario)

Christine Bourque

Coordonnateur des services

Rick Telfer

Coordonnatrice des services

Laura Rashotte

Coordonnatrice des services

Nicole Picton

Personnel de l'assemblée générale

Anti-Harrasment Advisors

Quinn Blue

Jessica Thyriar